

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 5 Décembre 2014 - 12 Safar 1436 - N° 801 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

M. Sellal reçu à Paris par le Président François Hollande

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu jeudi à Paris par le président français François Hollande. L'entretien a eu lieu autour d'un petit-déjeuner de travail au Palais de l'Elysée peu avant l'ouverture des travaux de la 2^e réunion du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau. Cette session a été sanctionnée par la signature d'accords destinés à renforcer le partenariat algéro-français et les échanges dans plusieurs secteurs à caractère socio-économique.

Page 24



Fabius : «L'action de l'Algérie au plan international extrêmement utile et positive»

Page 24

2^E SESSION HIER À PARIS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS DE HAUT NIVEAU

9 accords signés entre l'Algérie et la France

La deuxième session du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau s'est tenue jeudi à Paris sous la co-présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et de son homologue français,

Manuel Valls. M. Sellal a souligné, dans son allocution d'ouverture, que cette réunion "permettra de faire le point sur les étapes franchies, de lever les éventuels obstacles qui ralentiraient la concrétisation de nos objectifs et d'approfondir davantage ce partenariat en lui donnant un agenda concret". La vision partagée en Algérie et en France d'ouvrir tous les dossiers bilatéraux qu'ils soient économiques, culturels ou liés à notre mémoire commune, a permis de dissiper les malentendus et de construire un climat de confiance, désormais socle de notre dialogue politique", a relevé le Premier ministre.

A l'issue de la réunion, neuf accords ont été signés entre l'Algérie et la France touchant à plusieurs secteurs dont l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'agriculture et l'énergie nucléaire. M. Sellal a été auparavant reçu par le président français, François Hollande et s'est entretenu avec M. Valls.

Parallèlement, plusieurs ministres algériens sont entrent en contact avec leurs homologues français.

Page 24



JUSTICE

Louh : «L'intérêt de l'enfant est le seul paramètre pris en compte pour la dévolution ou la déchéance du droit de garde»

Page 3

DÉVELOPPEMENT

L'exploit de Tindouf : le chômage chute de 36% à 2,8%

Page 3

SELON LES P/APC DE LA WILAYA D'ALGER : La distribution du logement social doit être une prérogative du maire

Page 3

SANTÉ

Dur dur d'être un bébé !

Pages 14-15

L'OMS OPTIMISTE : Bientôt un vaccin contre l'EBOLA

Page 6

FOOTBALL

CAN-2015 (GR C/ALGÉRIE)

Madjer : «Le futur champion sera l'une des équipes du groupe C»

Pages 20-21

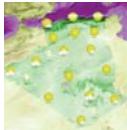
ALGER

ILS LE POIGNARDENT MORTELLEMENT POUR LUI SOUTIRER DE L'ARGENT

20 ans de prison aux 2 assassins

Page 10

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies, s'améliorant progressivement en fin de journée sur l'Ouest et le Centre.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur la Saoura et le Nord Sahara.

Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles.

MOUDJAHIDINE Zitouni samedi et dimanche à Illizi



Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, effectuera samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014, une visite de travail et d'inspection du secteur dans la wilaya d'Illizi. Le ministre procédera à l'inauguration de la place du 11-Décembre au chef-lieu de la wilaya.

SPORTS

Tahmi les 7 et 8 décembre à Adrar

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, effectuera dimanche 7 et lundi 8 décembre 2014, une visite de travail dans la wilaya d'Adrar au cours de laquelle il visitera divers projets et réalisations dépendant de son département.



DEMAIN À ZERALDA Session ouvrière du PT



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louiza Hanoune, présidera demain samedi 6 décembre à la mutuelle des travailleurs de la construction à Zéralda, les travaux de la session ouvrière du parti.



► FRONT EL MOSTAKBAL-TAJ Rencontre demain Belaïd-Ghoul



Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, le président du Front El Mostakbal, M. Abdellatif Belaïd, reçoit demain samedi 6 novembre au siège du parti sis à Kouba (Jolie Vue), le président du parti de Taj, le Dr Amar Ghoul, qui sera accompagné des cadres de son parti.

► DIMANCHE 7 DÉCEMBRE AU FORUM DE LIBERTÉ Conférence sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne»

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit dimanche 7 décembre au siège du journal à El Achour, M. Aled Eirug, membre du Conseil d'administration du British Council, dans le cadre d'une conférence-débat sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne».



DEMAIN SAMEDI AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Les droits de l'enfant»



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le Forum de DK News reçoit demain samedi 6 décembre 2014 à 10h30, le professeur Mostefa Khiati, chef de service pédiatrie à l'EPH d'El Harrach et président de la Forem et M. Fawzi Oussedik, juriste, pour une conférence-débat portant sur «Les droits de l'enfant, à la lumière du projet de loi sur la protection de l'enfant».

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

	Max	Min
Alger	15°	10°
Oran	17°	11°
Annaba	17°	10°
Béjaïa	19°	12°
Tamanrasset	25°	13°

Horaires des prières

Vendredi 5 Safar 1436

Fajr	06:01
Dohr	12:37
Asr	15:14
Maghreb	17:38
Isha	19:01



CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN Festival national de la musique andalouse

La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, présidera ce soir à partir de 18h à la salle Ibn Zaydoun (Office Riad El Feth), l'ouverture de la 8e édition du Festival national de la musique andalouse (Sanaa)



RESSOURCES EN EAU Hocine Necib dimanche à Tizi-Ouzou



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera dimanche 7 décembre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le ministre inspectera, entre autres, le projet de réalisation du barrage de Souk N'déla, dans la région de Tadmaït, et l'état d'avancement des travaux de réalisation du réseau d'AEP de la ville de Bouzguen.

► DEMAIN À DJELFA Réunion régionale des cadres des wilayas du Sud de l'ANR



Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera demain samedi 6 décembre à la Maison de jeunes (Hay Edhil), de Djelfa, la conférence régionale des cadres des wilayas du Sud du parti.

► DIMANCHE À L'HÔTEL AURASSI Journée d'étude sur le rôle du Conseil de la nation dans le système constitutionnel

Le ministère des Relations avec le Parlement organise dimanche 7 décembre à l'hôtel El Aurassi, une journée d'étude sur «le rôle législatif du Conseil de la nation dans le système constitutionnel algérien et les systèmes comparés».

AUJOURD'HUI ET DEMAIN AUX SABLÉTTES portes ouvertes sur la prévention routière



La Direction générale de la Sécurité nationale organise aujourd'hui et demain, en collaboration avec l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW), à la promenade populaire de la wilaya d'Alger (APW), des journées portes ouvertes sur la prévention routière, sous le slogan «Une journée sans accidents». Dans ce sillage, le Forum de la Sécurité nationale abritera une journée d'étude sur le même thème dimanche 7 décembre à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi.

► LUNDI 8 DÉCEMBRE AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence historique sur les manifestations du 11 décembre 1960

Le musée national du Moudjahid organise lundi 8 décembre à partir de 14h, une Conférence historique qui portera sur les manifestations du 11 décembre 1960.

► DEMAIN À BÉJAÏA «Cheng Hai» en spectacle

Dans le cadre du renforcement des relations amicales algéro-chinoises, la troupe «Cheng Hai», se produira demain samedi 6 décembre à partir de 18h à la maison de la Culture de Béjaïa.

DÉVELOPPEMENT

L'exploit de Tindouf, le chômage chute de 36% à 2,8%

• Le wali présente le bilan du développement socio-économique de la wilaya

Le wali de Tindouf, Zergoune Slimane, a présenté hier à Alger, lors d'une réunion au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, le bilan du développement socio-économique de la wilaya de Tindouf durant ces dernières années.

La rencontre a permis de procéder à une évaluation des réalisations dans la wilaya de Tindouf au double plan économique et social, a indiqué M. Zergoune lors de cette réunion, présidée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adli, et en présence de cadres centraux, avant de saluer les efforts de l'Etat en faveur des wilayas éloignées et, tout particulièrement Tindouf.

Dans une déclaration à la presse, le wali de Tindouf a insisté sur les efforts consentis ces dernières années pour la relance du développement dans la wilaya notamment en matière d'électrification, d'alimentation en eau et d'interconnexion téléphonique et Internet ainsi que d'autres structures pu-



bliques comme les hôpitaux, les transports et l'habitat. Pour ce qui est du logement, il a annoncé que les citoyens de la wilaya bénéficieront en janvier prochain de 990 logements sociaux, rappelant que 2500 logements ruraux ont été distribués dans le courant de l'année. M. Zergoune a évoqué d'autre part, les efforts déployés dans le domaine des transports pour faciliter le déplacement du citoyen de Tindouf sur Alger, en consacrant six vols dans la se-

maine outre l'amélioration de l'état de la route nationale reliant Tindouf à Béchar. Evaluant le processus de développement dans la wilaya de Tindouf, il a souligné que celui-ci "se déroule à un rythme accéléré dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen", prévoyant un développement industriel "important" dans le champ de Ghar Djebilet où la région devra être raccordée au chef lieu de la wilaya par voie ferroviaire.

Les efforts se poursuivent à la même cadence notamment dans les secteurs agroalimentaire, du froid, d'hôtellerie, des transports et d'emploi, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, le wali de Tindouf a affirmé que les démarches entreprises en matière de développement socio-économique à Tindouf ont permis de réduire le chômage de 36% à 2,8%. Selon les responsables, ces réunions visent à établir des canaux de communication entre les autorités centrales et l'administration locale et permettent aux responsables de débattre des préoccupations du citoyen et d'examiner les projets retenus pour les régions de la wilaya en vue d'une prise en charge optimale.

SELON LES P/APC DE LA WILAYA D'ALGER

La distribution du logement social doit être une prérogative du maire

La distribution des logements sociaux locatifs doit être redonnée aux maires, qui sont en contact permanent avec la population, ont estimé hier des présidents de plusieurs APC de la wilaya d'Alger.

Lors d'une réunion de travail avec le bureau de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les présidents, ou leurs représentants, des APC de Aïn Béniâin, Baba Hassan, El Achour, Hammamet, Zéralda, Mahelma et Dely Ibrahimi ont exprimé leur disposition à assumer la responsabilité de distribuer les logements sociaux locatifs à leur niveau.

La réunion, qui devait se pencher sur la préparation des conférences de wilaya sur l'éducation en janvier et le développement local en mars, selon l'ordre du jour, a été entièrement consacrée au dossier du logement. Les élus ont à cette occasion critiqué leur "mise à l'écart" dans la gestion du programme de recasement des familles issues des sites précaires et de l'étude des demandes de recours, qui en découlent ainsi que dans

l'établissement des listes des bénéficiaires de logements sociaux dans le cadre du programme ordinaire de distribution.

"Je reçois jusqu'à 200 personnes par jour (de réception), mais je suis incapable de répondre à leurs doléances qui tournent autour du logement et de l'emploi. Les courriers que j'adresse à la wilaya restent sans réponse.

La commune est en principe une cellule fondamentale dans l'édification de l'Etat, mais cela ne se voit pas sur le terrain", s'est plaint le maire de Aïn Béniâin Abdelmadjid Amarina.

M. Amarina ne comprend pas pourquoi un président d'APC qui est au devant de la scène à travers le contact direct et permanent avec la population, soit ainsi "privé" des prérogatives qui touchent à la gestion des principales préoccupations de ses administrés.

S'agissant de la distribution de logements sociaux dans le cadre du programme ordinaire, doté de 6.010 unités pour 57 communes, le maire de Baba

Hassan, M. Gharabai s'est voulu plus précis: "Nous voulons participer activement à l'établissement des listes des bénéficiaires".

Cette distribution est l'œuvre d'une commission au niveau de la wilaya déléguée où le président de l'APC concernée n'a qu'une seule voix. Quant à la commission de recours, elle est installée au niveau de la wilaya où les intérêts des personnes ayant introduit les recours, sont censés être défendus par un représentant de la wilaya déléguée, la commission n'étant pas ouverte aux maires.

"La commission de recours travaille à la wilaya en l'absence de l'APC. Est-ce que le représentant de la wilaya déléguée est mieux placé que le maire pour défendre les intérêts de la population de la commune?", s'est interrogé le président de l'APC d'El Achour, Dahmane Selini. Résumant ces doléances des élus locaux, le président de la commission de l'urbanisme et de l'habitant de l'APW, Abdellah Benzâïm a indiqué à l'APS: "Nous demandons avec

insistance à ce que la prérogative de la distribution du logement public social soit attribuée aux présidents d'APC qui connaissent mieux la question."

Comment? "Cette prérogative était donnée aux présidents d'APC avant qu'elle ne soit transférée, par décret du chef du gouvernement Ahmed Ouyahia, aux chefs de daïras. Elle peut donc leur être redonnée dans les mêmes formes, avec un décret du Premier ministre", a répondu M. Benzâïm.

Les programmes de recasement des familles issues des sites précaires, entamé en juillet et qui est à sa 14^e opération, se déroulent "dans le calme", mais l'implication des communes est une "condition inévitable" pour sa réussite, a souligné le président de l'APW, Karim Bennour.

M. Bennour a promis de soulever cette question à l'ouverture des travaux de la prochaine session de l'APW le 17 décembre, qui sera consacrée à l'étude du budget primitif (BP) 2015 de la wilaya.

TLEMCEN

Programme de plantation de 1.100 hectares d'oliviers

La wilaya de Tlemcen a bénéficié, pour la saison agricole actuelle, d'un programme de plantation de 1.100 hectares d'oliviers, a-t-on appris hier du service production de la direction des services agricoles (DSA).

Pas moins de 476 agriculteurs de 40 communes de la wilaya, notamment de Maghnâa, Remchi, Aïn Talout, Ouled Mimoune, Sebdou et Terny, contribuent à ce programme d'envergure en répondant à l'appel de la DSA lancé, à

l'issue de la campagne menée par ses équipes techniques auprès d'investisseurs et pépiniéristes, pour adhérer à cette opération. Cette action permet la plantation d'une moyenne de 200 oliviers par hectare, selon la même source qui a signalé que 320 ha ont été plantés à ce jour. La wilaya de Tlemcen avait bénéficié, dans le cadre du quinquennat actuel (2010-2014), d'un programme de mise en terre d'oliviers sur 20.000 ha au titre d'un programme vi-

sant la plantation d'un (1) million d'hectares au niveau national. La campagne de cueillette de cette saison cible 8.500 ha d'oliviers productifs et plus de 230.000 arbustes isolés à travers différents champs, terres agricoles et abords des routes. Pour parer à la cueillette précoce et anarchique des olives, nuisant à la qualité et au rendement, les services techniques de la direction du secteur mènent des campagnes de sensibilisation.

LOUH

L'intérêt de l'enfant est le seul paramètre pris en compte pour la dévolution ou la déchéance du droit de garde

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier à Alger que l'intérêt de l'enfant était le seul paramètre pris en compte pour la dévolution ou la déchéance du droit de garde, comme le stipule la loi.

"Le législateur veille à protéger les droits de l'enfant par l'introduction de dispositions relatives à la garde tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant", a souligné M. Louh qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les paramètres de dévolution ou de déchéance du droit de garde de la mère divorcée se remariant avec un homme non lié à l'enfant par une parenté de degré prohibé. Le législateur n'a pas consacré la déchéance systématique du droit de garde de la mère se remariant avec un homme non lié à l'enfant par une parenté de degré prohibé, a-t-il fait savoir lors de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. "La déchéance du droit de garde est décidée par le tribunal et elle est soumise au pouvoir discrétionnaire du juge qui tient compte de l'intérêt de l'enfant et des conditions prévues dans le code de la famille", a-t-il ajouté. Le ministre a, par ailleurs, précisé que 2.692 jugements définitifs avaient été prononcés en la matière à travers le territoire entre janvier 2012 et septembre 2014. La déchéance du droit de garde a été prononcée dans 1.455 affaires et rejetée dans 1.237 affaires. M. Louh a tenu à souligner que le projet de loi sur la protection de l'enfant soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN) "tient compte de l'intérêt de l'enfant".

SYNDICAT

Le dialogue, meilleure voie pour faire aboutir les revendications

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a estimé, hier à Skikda, que le dialogue restait "la meilleure voie pour faire aboutir les revendications". L'UGTA "encourage le dialogue et la concertation qui permettent aux travailleurs de récolter des acquis", a soutenu M. Sidi Said qui présidait le congrès régional des wilayas de l'Est organisé en prévision du 12^e congrès national de la centrale syndicale en janvier prochain. "Les syndicalistes sont fiers d'avoir inculqué cette culture du dialogue qui constitue un principe noble", a encore ajouté le secrétaire général de l'UGTA pour qui "la violence n'engendre que la violence". Il est nécessaire, a également souligné M. Sidi Said, de savoir "prévenir les conflits par la consolidation de la confiance entre tous les partenaires", l'enjeu étant "d'éviter les troubles et de préserver l'image de la République algérienne". Le responsable de la centrale syndicale a également considéré que l'Algérie est aujourd'hui "un modèle de stabilité politique grâce à son peuple et aux décisions historiques du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a rétabli la confiance et la sécurité". Les syndicalistes représentant 16 wilayas de l'Est du pays ont appelé Abdelmadjid Sidi Said à présenter sa candidature pour un nouveau mandat à la tête de la Centrale.

ÉDUCTION

Mme Benghebrit souligne la poursuite du dialogue avec les syndicats du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé hier la poursuite du dialogue avec les syndicats du secteur en vue d'examiner leurs revendications. Une séance de travail était prévue ce jour à la siège du ministère de l'Education nationale qui regroupera les représentants du secteur, les membres du conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique élargi (CNAEST) en présence de représentants du ministère du Travail et de la Fonction publique en vue de "poursuivre le dialogue autour des revendications du syndicat et de tenter d'y apporter des solutions", a indiqué Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

Elle a souligné qu'en cas de non aboutissement et d'insistance du Cnaest à enclencher une grève à laquelle il avait appelé, le ministère de l'Education nationale recourra à des retenues sur salaires des grévistes et à la suspension de la prime de rendement". Le conseil national autonome des professeurs de l'enseignement supérieur et technique avait menacé d'entamer une grève les 8 et 9 décembre "si le ministère de l'Education nationale ne venait pas à honorer ses engagements liés aux revendications du syndicat à savoir la révision des statuts des travailleurs du secteur".

ALGÉRIE-OCI

Les médias des pays de l'OCI invités à dénoncer le terrorisme d'Israël contre le peuple palestinien



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a invité mercredi, à Téhéran, les médias des pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à dénoncer le terrorisme pratiqué par Israël à l'encontre du peuple palestinien, "en vue de le spolier de sa terre et de ses héritages religieux et civilisationnels".

"Les médias, surtout ceux relevant de la sphère de notre organisation, sont invités à mettre à profit la mondialisation et le développement sans précédent des technologies de la communication (...), pour dénoncer le terrorisme pratiqué par Israël à l'encontre du peuple palestinien en vue de le spolier de sa terre, et de le déposséder de ses héritages religieux, civilisationnel et humain parmi lesquels El-Qods et la mosquée Al-Aqsa", a souligné M. Grine, dans une allocution devant la 10ème session de la conférence des ministres de l'Information de l'OCI.

Il a estimé que le déroulement de cette session sous le slogan : "Le rapprochement des moyens de communication pour l'instauration de la paix et le retour au calme dans le monde islamique", dénotait "l'intérêt accordé à la communication et à sa capacité de réaction face aux événements qui connaît la communauté musulmane et qui se caractérisent par une extrême complexité".

A cet égard, il a fait savoir que l'Algérie mesurait, à juste titre, l'importance accordée à ce thème, "en raison notamment, du rôle qu'a joué l'information, de tous temps et parfois dans des conditions difficiles, dans la lutte contre le colonialisme et dans la défense de la souveraineté de notre pays".

"Aujourd'hui, bien que l'Algérie ait recouvré la paix et la stabilité, grâce aux sacrifices de ses enfants, dont les hommes et les femmes de l'information, elle demeure toujours solidaire et attentive aux souffrances des pays musulmans frères, principalement ceux de la Palestine occupée", a-t-il ajouté.

"Il est donc de notre devoir d'accélérer la dynamique de mise en œuvre des actions et des programmes en vue de renforcer notre coordination et d'accompagner l'ensemble des partenaires et des parties prenantes dans le combat contre cette offensive et pour sensibiliser l'opinion publique internationale contre les tentatives d'hégémonie de l'entité sioniste", a souligné M. Grine.

Dans ce cadre, il a appelé les pays de l'OCI à élaborer des "approches intégrées" basées sur le dialogue et l'échange d'idées et d'informations avec les médias occidentaux, "afin de défendre la légitimité de la cause palestinienne et des causes intéressantes de l'organisation, dans laquelle les pays membres oeuvrent à optimiser son rendement dans l'intérêt de la communauté musulmane et des peuples qui la composent".

M. Grine a, à ce sujet, réitéré l'appel de l'Algérie pour la mise en œuvre de sa résolution adoptée lors de la précédente session, tenue au Gabon, relative à l'extension du réseau médiatique de l'Organisation dans les capitales occidentales. "La question palestinienne, quelque peu écliplée par les récents événements internes, qu'ont connus certains pays de l'organisation, doit retrouver son positionnement réel dans l'ordre de nos priorités, notamment médiatiques", a-t-il affirmé.

Il a dans ce sens, plaidé en faveur du renforcement des relations et des échanges d'expériences et d'information "pour assurer l'efficacité de nos médias et leur permettre de suivre l'évolution des événements dans nos pays et à travers le monde, devenus, par la grâce des nouvelles technologies de l'information et de la communication, un forum médiatique favorisant le partage d'idées et la solidarité". M. Grine a estimé que le renforcement de ces échanges et ces contacts "auront inévitablement des incidences positives sur les efforts visant à relever les défis auxquels nous sommes confrontés, tels que l'extrémisme, l'intolérance et les divisions qui participent d'une perception erronée de l'Islam et des musulmans".

Invitant enfin les médias nationaux et ceux de l'OCI à instaurer avec les autres cultures une concertation axée sur l'échange d'idées, la promotion de la culture du dialogue, l'ouverture et la tolérance, prônées par l'Islam, M. Grine a estimé que la concrétisation de ces efforts "requiert également, un travail de sensibilisation intégrant une vision prospective et transversale de l'ensemble des partenaires et des parties prenantes de la société tels que la famille, l'école, la mosquée, les médias et le mouvement associatif".

ALGÉRIE-AUTRICHE

M. Bensalah reçoit le président du groupe parlementaire du Parti populaire autrichien

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a reçu, hier, à Alger, le président du groupe parlementaire du Parti populaire autrichien, Reinholt Lopatka, en visite en Algérie.

Les deux parties ont abordé "les relations bilatérales et les moyens de les hisser à de meilleurs niveaux ainsi que la nécessité de développer les relations



économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Autriche", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation, qui précise que les domaines de cette coopération "sont larges et prometteurs d'autant que l'Autriche appartient à l'espace européen".

"Les relations algéro-européennes, la situation sécuritaire et la recrudescence du terrorisme dans certaines régions du monde ainsi que la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour lutter contre ce phénomène transfrontalier" ont également été abordées, ajoute la même source.

ALGÉRIE-AFRIQUE-MONDE ARABE

M. Mahi reçoit le SG de la Ligue des Sénats et conseils similaires en Afrique et dans le monde arabe

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, a reçu mercredi à Alger le secrétaire général de la Ligue des Sénats et des conseils similaires en Afrique et dans le monde arabe, Abdelwassef Youssef Ali, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont souligné l'im-

portance du rôle de cette institution face aux défis sur les scènes arabe et africaine et "la nécessité de préserver l'unité des rangs afin de pouvoir y faire face". Les deux responsables ont également évoqué le rôle de cette institution dans le rapprochement des Etats arabes et africains".

DIPLMATIE

M. Sayeh Kadri nouvel ambassadeur d'Algérie au Bahreïn

Le gouvernement du Royaume du Bahreïn a donné son agrément à la nomination de M. Sayeh Kadri en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Ré-

publique algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Bahreïn, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE- ARABIE SAOUDITE

Signature de trois conventions de coopération

L'Algérie et l'Arabie Saoudite ont signé, mercredi à Alger, trois conventions et procès-verbaux relatifs aux recommandations ayant sanctionné les travaux de la Grande commission mixte algéro-saoudienne, qui ont mis l'accent sur la nécessité d'intensifier la coopération en matière d'échanges commerciaux et d'investissements, outre l'échange d'expériences dans plusieurs secteurs.

Le ministre des finances, Mohamed Djellab et le ministre saoudien du Commerce et de l'Industrie, Tawfiq Ben Fawzan Alrabia ont paraphé deux conventions, la première concerne le procès verbal de la sixième session de la commission mixte algéro-saoudienne, tandis que la deuxième porte sur le programme exécutif de coopération éducative pour la période allant de 2014 à 2016. Evaluant les travaux de la session, M. Djellab et le ministre saoudien ont affirmé que la session était "un succès", car ayant permis d'aboutir à une entente sur l'établissement d'un partenariat dans différents domaines en vue de développer les relations bilatérales notamment en matière d'investissements.

Les principaux points de cet accord concernent les domaines des transports aérien et maritime, des douanes, des échanges commerciaux, de la coopération interbancaire, des marchés financiers et de la coopération en pétrochimie, a précisé M. Djellab à l'APS, soulignant que des unités de production seront prochainement mises en place par les sociétés concernées des deux pays.

Par ailleurs, le président du Conseil d'affaires algéro-saoudien, Hamidi Meftahi et son homologue saoudien, Raed Ahmed Al-Mazroue ont signé le procès verbal de la 6^e session de la réunion du Conseil algéro-saoudien, coïncidant avec la 10^e session de la Commission mixte algéro-saoudienne.

À l'issue des travaux, il a été convenu de la tenue de la 7^e session du conseil d'affaires algéro-saoudien, en avril 2015 à Riyad, outre la tenue de la première réunion du comité de suivi des investissements au premier semestre 2015 à Alger.

La commission des Affaires économiques et commerciales du Conseil a souligné la nécessité d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays et d'intensifier la coopération scientifique et l'échange d'expériences.

Les deux parties ont appelé à la relance de la coopération entre la bourse d'Alger et l'Autorité des marchés financiers saoudien (CMA), à travers l'échange d'informations et d'expériences et l'élaboration de la mouture finale de l'accord de coopération douanière entre les deux pays, avant la réunion des responsables des douanes des deux pays. La commission a également appelé à la tenue de la deuxième réunion sur les ressources minières entre la Direction générale des mines au ministère algérien de l'Industrie et des mines et l'Agence du ministère saoudien des ressources minières, outre l'invitation d'hommes d'affaires saoudiens à visiter l'Algérie en vue de s'enquérir de certains projets réalisés dans ce domaine.

Dans le domaine du pétrole et du gaz, la commission a insisté sur la nécessité d'échanger les informations et les analyses sur la situation du marché mondial du pétrole et le renforcement de la coordination entre les deux pays, outre le développement de la coopération dans la pétrochimie entre les sociétés activant dans ce domaine.

La commission a proposé en matière de transport maritime la tenue d'une réunion au niveau des experts pour suivre le projet d'accord sur les transports maritimes. Une délégation de cadres et d'experts du secteur agri-

cole algérien effectuera une visite de travail en Arabie saoudite le premier semestre de 2015 et une délégation saoudienne se rendra en Algérie dans le même cadre durant le deuxième semestre de l'année. La partie saoudienne a, par ailleurs, invité la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Yamina Zerhouni, à se rendre en Arabie saoudite pour examiner les opportunités de coopération entre les deux pays dans le secteur du tourisme. Les recommandations ont insisté sur l'échange d'expériences en matière scientifique, technique et administrative entre les universités et les centres de recherche des deux pays et la relance des programmes exécutifs de coopération dans le domaine impérial signés en 2003 et du programme exécutif de coopération culturelle signé en 2013.

Les deux parties entendent procéder à un échange d'informations et d'expériences dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes au titre de l'entraide judiciaire à travers la finalisation du cadre juridique y afférent.

Il est question d'organiser des rencontres entre experts algériens et saoudiens sur les projets de conventions judiciaires d'entraide en matière pénale et civile. Les deux parties doivent également signer le programme exécutif de la jeunesse et des sports pour 2014-2015. La commission a fixé au premier trimestre de 2015 la tenue de la commission sectorielle chargée du programme exécutif de l'accord de coopération dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs.

La réunion de la commission de suivi des investissements entre les deux pays est prévue en juin 2015 à Riyad. Les réunions de la 1^{re} session de la Grande commission mixte algéro-saoudienne sont, quant à elles, prévues en décembre 2015.

SOUUDAN**Début à Khartoum de la 5^e réunion des ministres des AE des pays voisins de la Libye****● L'Algérie représentée par M. Abdelkader Messahel**

La 5^e réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye s'est ouverte, hier dans la capitale soudanaise Khartoum, afin d'examiner les moyens à même de trouver une solution politique à la crise qui secoue depuis plus de trois ans ce pays du Sahel.

L'Algérie, qui joue un rôle important dans le cadre des efforts visant le règlement pacifique de la crise libyenne, est représentée à cette réunion, par le ministre délégué chargé



des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Prennent part à cette réunion, les ministres des Affaires étrangères de l'Egypte, du Ni-

ger, de la Tunisie du Soudan et de la Libye. Des émissaires de la Ligue arabe de l'Union africaine (UA) y participent également. A l'ouverture de la réu-

nion, le chef de la diplomatie soudanaise Ali Karti a souligné que cette réunion "se tient dans un contexte extrêmement compliqué en Libye", et réaffirmé la nécessité de conjuguer tous les efforts pour mettre un terme à la crise dans ce pays.

Il a aussi appelé à "œuvrer pour ramener les protagonistes de la crise libyenne à la table des négociations" afin de mettre un terme à l'effusion de sang dans ce pays.

Le ministre soudanais a exprimé son souhait que la réunion de Khartoum "puisse ouvrir de nouveaux horizons à même de désamorcer la crise libyenne", soulignant que le peuple libyen "aspire à la liberté et à la stabilité".

MONDE ARABE-RUSSIE**M. Messahel souligne l'importance de la coopération arabo-russe**

Le Forum de coopération arabo-russe intervient dans un contexte régional particulier caractérisé par des développements et des défis sans précédent pour la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient et singulièrement du Monde arabe", a affirmé à Khartoum (Soudan), le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Intervenant mardi à l'ouverture des travaux du Forum, M. Messahel a souligné que la Russie, au regard de ses liens "historiques" avec les pays arabes et en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, avait joué un rôle "important" dans le règlement des nombreuses crises qu'ont connues le Monde arabe et a "appuyé ses causes justes".

Abordant la situation du Moyen-Orient, le ministre a indiqué que cette région "toujours constitué une zone de tension et une source de menace pour la sécurité et la stabilité à travers le monde, du fait, a-t-il expliqué, de la politique des deux poix deux mesures dans le traitement des crises qui la séparent".

"C'est ainsi que la poursuite par Israël, de sa politique de colonisation et de judaïsation d'El Qods, sans aucun respect pour la léga-

lité internationale, a contrarié le processus de règlement définitif et global du conflit qui devait permettre le retour aux frontières du 4 juillet 1967 et la création d'un Etat palestinien indépendant", déploré M. Messahel.

Il a, à cette occasion, invité la Russie, en tant que membre du Quartet international, et qui a toujours eu un "rôle constructif" en faveur de la question palestinienne, à jouer un rôle "plus actif" pour promouvoir une solution définitive de ce conflit.

M. Messahel a appelé la Russie à exercer une pression sur Israël afin de l'inciter à revenir aux fondements du processus de paix, respecter ses engagements internationaux, mettre un terme à sa politique de colonisation, lever l'embargo sur Gaza, libérer les prisonniers et enfin s'engager dans des négociations sérieuses".

Le ministre a, en outre, appelé la communauté internationale à exercer une pression sur Israël pour l'amener à signer le Traité de non-prolifération, "condition sine qua non d'une stabilité régionale durable", a-t-il affirmé.

Evoquant la situation qui prévaut en Libye et "ses graves conséquences sur la sécurité nationale des pays voisins", M. Messahel

a rappelé dans son intervention que "l'Algérie a consenti d'intenses efforts pour encourager les parties libyennes à dépasser la crise, de plus en plus complexe, qui secoue le pays".

"L'Algérie a répondu favorablement aux sollicitations des frères libyens en vue de faciliter un dialogue global et sérieux afin de promouvoir une solution politique fondée sur la réconciliation nationale et qui préserve la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et la stabilité de ce pays", a-t-il ajouté.

S'agissant de la crise en Syrie, le ministre a loué les efforts déployés par la Russie pour faire prévaloir une solution politique "qui demeure la seule option capable de mettre un terme aux souffrances du peuple syrien frère et de sauvegarder son intégrité territoriale".

Pour ce qui est du volet de la coopération économique arabo-russe balisé par la signature, en 2003, d'un Mémorandum d'entente, et en 2009 d'un accord de coopération, M. Messahel a appelé, outre la "nécessaire" évaluation, à l'"approfondissement" des échanges entre le monde arabe et la Russie en mettant en œuvre le volet économique du Plan d'action 2015-2017.

LIGUE ARABE

Les experts arabes appellent au lancement de la stratégie arabe d'information sur la lutte contre la terrorisme

Le groupe des experts permanents chargés du suivi du rôle de l'information arabe face au terrorisme a appelé les médias arabes à se pencher sur le traitement des pratiques israéliennes à l'encontre du peuple palestinien notamment à Al Qods et la Mosquée d'Al Aqsa. A la fin de la réunion tenue hier au siège de la Ligue arabe, le groupe des experts a appelé les parties en charge de l'information et de la lutte antiterroriste dans les pays arabes à soumettre au secrétariat technique du conseil des ministres arabes de l'information des productions à diffuser sur la scène arabe et des projets et propositions de productions visant à faire face au terrorisme. Dans leurs recommandations finales, les experts arabes ont demandé aux missions de l'organisation panarabe à l'étranger et aux bureaux d'information relevant des ambassades arabes à prendre en compte les programmes médiatiques susceptibles de corriger l'image des Arabes et musulmans à l'étranger et mettre au point un mécanisme médiatique arabe unité visant à contrecarrer les tentatives d'atteinte à la religion musulmane, aux Arabes et aux musulmans. Ils ont préconisé en outre, la tenue d'ateliers de travail et de sessions pour les rédacteurs et journalistes de l'audiovisuel qui seront consacrés au traitement des événements liés au terrorisme.

D'autre part, le groupe des experts arabes a demandé à l'Irak d'adresser un rapport au secrétariat général de la Ligue arabe sur la création de l'observatoire médiatique arabe chargé du suivi de la couverture médiatique du terrorisme.

Enfin, les experts ont appelé à la poursuite de la coordination entre le secrétariat général de l'organisation et le secrétariat général du conseil des ministres arabes de l'Intérieur autour des questions liées médiatiques et sécuritaires et au lancement de la stratégie arabe d'information sur la lutte contre le phénomène terroriste.

MONDE ARABE-RUSSIE**Le Forum de Khartoum appelle au dialogue en Libye et condamne le terrorisme sous toutes ses formes**

Les ministres participant aux travaux du Forum de coopération arabo-russe, qui ont pris fin mercredi à Khartoum, ont appelé à mettre un terme aux violences enregistrées en Libye et à enclencher «un dialogue national politique» tout en condamnant le terrorisme sous toutes ses formes.

Dans un communiqué final rendu public à l'issue de cette session à laquelle a pris part le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, les ministres ont appelé à «un cessez-le-feu en Libye, au non recours à la force et à l'ouverture d'un dialogue politique national pour le règlement de la crise».

Ils ont, en outre, insisté sur l'impératif de faire face, avec tous les moyens conformément à la charte onusienne et au droit international, aux actes terroristes qui menacent la paix et la sécurité internationales», soulignant l'importance de l'application effective de la résolution n° 2174 (2014) du Conseil de sécurité sur la Libye.

Les ministres ont salué les efforts et les aides octroyées par les pays voisins de la Libye, en vue de trouver une solution définitive à la crise que connaît ce pays, exprimant «leur profonde inquiétude» quant à la poursuite des

opérations armées et des violences en Libye, commises par des groupes armés extrémistes qui déstabilisent ce pays et menacent l'unité de son peuple et de ses territoires ainsi que la sécurité des pays voisins».

«Les tensions au sein de la société libyenne comportent d'importants risques sur l'avenir de l'Etat libyen», ont-ils affirmé.

Les ministres ont salué la décision du Conseil de sécurité du 19 novembre 2014 portant inscription du groupe «Ansar Charia» activant en Libye sur la liste noire des organisations terroristes.

Ils ont exprimé leur soutien aux efforts consentis par les représentants spéciaux de l'ONU, de la Ligue arabe et de l'UA en Libye.

La capitale soudanaise abritera jeudi les travaux de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Libye, avec la participation de M. Messahel, avec pour objectif la garantie de conditions propices à l'amorce d'un dialogue interlibyen à même de parvenir à une solution politique qui mettrait fin à la situation d'insécurité et permettrait le retour de la stabilité politique et sécuritaire dans ce pays.

Les ministres ont condamné, dans leur communiqué, «le terrorisme, sous toutes

ses formes», soulignant «la nécessité d'éviter de l'associer à une religion, une civilisation ou une race données». Ils ont également réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération dans le domaine de la lutte antiterroriste.

Les ministres ont mis l'accent sur la «menace grave» qui constitue la prolifération des organisations terroristes dont El Qaida, le Front El Nosra et l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) en Irak et en Syrie, sur la stabilité en Irak, en Syrie et dans la région arabe tout entière.

Le communiqué final a souligné l'importance de lutter contre ces organisations à travers la prise de mesures communes avec pour référence la charte de l'ONU et ses mécanismes de lutte contre terrorisme.

Les ministres ont exprimé leur disponibilité à renforcer les canaux de communication et de coordination avec les différentes initiatives et efforts nationaux, régionaux et internationaux en matière de lutte contre le terrorisme et ses origines, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations et d'expériences, le renforcement des capacités et la prise de mesures contre le recrutement des jeunes dans ces organisations.

Il s'agit également de conjuger les efforts des dispositifs sécuritaires et judiciaires compétents dans ce sens.

Les participants ont également souligné «l'impératif de faire barrage aux canaux étrangers de soutien financier aux groupes terroristes, notamment en ce qui concerne le crime transfrontalier, la traite d'humains et le trafic de drogue».

La Ligue arabe a tenu à saluer les aides russes en faveur des pays de la région pour renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la «lutte contre l'Etat islamique» et autres organisations terroristes». La première réunion du Forum de la coopération arabo-russe, créée en décembre 2009, s'est tenue en 2013 à Moscou, rappelle-t-on.

Le forum vise le développement des relations entre la Russie et la Ligue arabe dans différents domaines dont la concertation régulière autour des questions régionales et internationales, la coopération bilatérale dans le cadre de l'ONU, la coopération économique y compris le conseil des affaires arabo-russes ainsi que la coopération dans les domaines des sciences et de la culture.

L'OMS OPTIMISTE Bientôt un vaccin contre l'Ebola

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est en train d'accélérer le processus de fabrication du traitement contre le virus d'Ebola qu'elle espère pouvoir mettre à la disposition des populations touchées "au courant du 1^{er} semestre 2015", a indiqué, hier à Médéa, son représentant en Algérie.

S'exprimant à l'occasion d'une journée d'étude sur le virus d'Ebola, organisée au pôle universitaire de Médéa, sur une initiative de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), M. Bah Keita a indiqué que "l'OMS déploie d'intenses efforts en vue de l'accélération du processus de recherches permettant de mettre au point un traitement à ce virus, et ce, dans le souci", a-t-il souhaité, "d'endiguer la flambée actuelle du virus Ebola qui a provoqué, à ce jour, plus de 6000 décès parmi les 16.000 cas enregistrés, principalement en Afrique de l'Ouest".

Il a affirmé que ces efforts devraient aboutir, "d'ici quelques temps", à la fabrication d'un vaccin susceptible de sauver des vies humaines et contribuer à stopper la propagation de ce virus qui a sévi, jusqu'à présent, dans neuf pays, dont sept sont situés dans le continent africain, indiquant qu'il existe de fortes probabilités pour que ce vaccin soit prêt à l'utilisation, "au courant du 1^{er} semestre de l'année 2015, vu la mobilisation sans précédent des laboratoires de recherches et pharmaceutiques, engagés sur ce front".

Le représentant de l'OMS a indiqué, que "si-tôt ce vaccin mis au point, une vaccination massive des populations des pays touchés et leurs voisins sera déclenchée", signalant que la priorité sera donnée au personnel médical opérationnel au niveau de ces pays pour être, ensuite, élargie à l'ensemble des populations".

Il a souligné, néanmoins, l'importance de la prévention et de la surveillance de ce virus, notamment au niveau des points d'entrées, en l'occurrence les frontières des pays épargnés jusqu'à présent par cette maladie, et la nécessité de mettre en place un dispositif sanitaire capable de faire face à d'éventuels cas suspects et leur prise en charge en temps réel. Plusieurs responsables du secteur de la santé, ainsi que des représentants de l'Institut Pasteur d'Alger et des experts virologues ont assisté à cette journée d'étude, organisée à l'effet d'informer les parties impliquées dans le dispositif de prévention et de lutte contre le virus d'Ebola sur les dispositions à prendre et le protocole mis en place par l'OMS dans le cadre de son plan de lutte.

TRANSFERT DES DÉPLACÉS SUBSAHARIENS 4 SITES D'ACCUEIL RÉSERVÉS À ORAN

Quatre sites d'accueil sont réservés à Oran pour accueillir, à titre transitoire, les déplacés subsahariens africains en prévision de leur rapatriement, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya. «Tout est fin prêt pour recevoir, au niveau de ces sites, des ressortissants africains de nationalité nigérienne, au nombre de 682 personnes séjournant à Oran», a souligné Mohamed Fedala.

Le Gouvernement nigérien avait formulé sa demande de rapatriement de ses ressortissants qui sont entrés en Algérie. Une demande qui a été acceptée par le Gouvernement algérien, a-t-on rappelé. L'Algérie avait assuré que toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des ressortissants nigériens dans un «cadre fraternel et dans le respect total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons».

APS

SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE La grève enclenchée par le SNPSP déclarée «illéga

La grève enclenchée par le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) a été déclarée illégale par le Tribunal administratif près la Cour d'Alger, indique mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué, relevant un «faible taux» de suivi de ce débrayage cyclique.

A cet égard, le ministère a appelé les praticiens grévistes à «se mettre en conformité avec la loi et à reprendre le travail», rappelant que cette grève est «infondée sur le fond dès lors que les principaux points contenus dans la plateforme de revendications de ce syndicat et d'autres instances syndicales représentatives de la corporation ont abouti à des résultats tangibles».

Le ministère a souligné que ces résultats ont été communiqués au SNPSP lors de l'audience qui lui a été accordée le dimanche 23 novembre 2014. Les résultats portent, selon le communiqué, essentiellement sur l'organisation des concours de passage de grade au profit des praticiens de santé publique début 2015 sur la base d'une dérogation gouvernementale au profit de l'ensemble des praticiens généralistes y compris ceux qui remplissaient les conditions mais qui n'avaient pas pu accéder aux grades supérieurs durant la période transitoire prévue par les statuts qui a pris fin au 31 décembre 2012».

Les résultats portent aussi sur «la



mise en œuvre des dispositions relatives aux conditions de nomination aux postes supérieurs (liste d'aptitude), l'harmonisation au taux maximum de 30% de la prime d'amélioration des prestations de soins (PASP) servie aux personnels concernés, l'assainissement de la situation d'avancement des praticiens et mise à jour des commissions paritaires, et le paiement de toutes les primes et des arrérées». Selon le ministère, les résultats communiqués au SNPSP portent également sur «le lancement de la formation de Certificat d'études spécialisées CES (dans plusieurs spécialités) dont les premières promotions entameront la formation en janvier 2015, la généralisation, à compter de 2015, des bourses de courte durée pour les praticiens généralistes, notamment, au niveau des structures de soins de base, et l'intégration des praticiens de santé publique dans le domaine de la recherche

en santé avec un financement assuré par le secteur».

Par ailleurs, le ministère de la Santé a rappelé que les concours de passage de grade qui seront organisés début 2015, constitueront «l'ultime possibilité d'accéder aux grades supérieurs, avec le bénéfice de l'ancienneté acquise, offerte aux praticiens qui remplissent les conditions mais n'avaient pas pu accéder aux grades supérieurs durant la période transitoire».

L'ensemble des praticiens sont appelés par le ministère de tutelle, souligne le communiqué, à «se mobiliser pour défendre ces acquis et oeuvrer à consolider le secteur qui a besoin de stabilité pour soutenir son développement et changer son image». Les praticiens généralistes de la santé publique ont entamé lundi un mouvement de grève pour exiger de la tutelle la satisfaction de leurs revendications professionnelles.

OULED DJELLAL (BISKRA) 40 interventions chirurgicales à titre gracieux pour des insuffisants rénaux

Quarante (40) interventions chirurgicales, pratiquées à titre gracieux au bénéfice d'insuffisants rénaux, ont eu lieu au terme des 5^{es} journées médicochirurgicales d'Ouled Djellal (Biskra), a appris l'APS, mercredi, auprès du comité d'organisation.

Ces journées, où de telles actions de solidarité prennent de plus en plus d'importance au fil des années, ont également permis d'effectuer 80 consultations médicales "approfondies" de personnes souffrant de troubles de l'appareil urinaire, d'insuffisances rénales et de stérilité masculine, a-t-on souligné, précisant que les patients, issus des couches démunies, sont issues des wilayas de Biskra, de Batna et de Séïtifi.

L'organisation de ce rendez-vous médical annuel dans la

ville des Zibans a été chaleureusement accueillie par les familles des malades concernés qui n'ont pas eu à se déplacer, comme ils le font d'ordinaire, aux hôpitaux dans le nord du pays moyennant d'importantes charges. Parallèlement à la manifestation, des séances de formations consacrées aux modalités de prise en charge des insuffisants rénaux ont été organisées au profit du staff médical et paramédical activant dans la wilaya de Biskra, a indiqué la même source, précisant que ces formations ont été dispensées par dix (10) spécialistes parmi lesquels le P' Omar Lakhal de l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger. Une excursion a été organisée au profit du staff médical dans les oasis des Zibans en marge de cette manifestation médicale, ouverte en début de semaine à l'hôpital Achour-Ziana d'Ouled Djellal.

M'SILA

De nombreuses infrastructures prévues sur la feuille de route du secteur de la santé

La feuille de route tracée par le secteur de la santé pour le quinquennat 2015-2019 prévoit, dans la wilaya de M'sila, "la réalisation, la réhabilitation et l'équipement de nombreuses infrastructures", a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction concernée. La même source a notamment fait état, dans ce contexte, de la construction et de l'équipement de onze (11) polycliniques, dont deux au chef-lieu de wilaya, dans le nouveau pôle urbain et au quartier de la Rocade. La feuille de route prévoit également la réalisation de six (6) Etat-

bissemements publics de santé de proximité (ESPS) à M'sila, Bousaâda, Sidi Aïssa, Ain El Melh, Magra et Bensrour, ainsi que la réhabilitation de plusieurs "unités légères de santé", a-t-on indiqué. Ces opérations nécessiteront un investissement public de l'ordre de huit (8) milliards de dinars, a également affirmé la même source, rappelant que le secteur de la santé a consommé, depuis 2000, plus de 25 milliards de dinars pour la réalisation de plusieurs structures, engendrant une "nette amélioration" des prestations sanitaires.



TRAMWAY DE MOSTAGANEM

Travail par système de vacation pour accélérer sa réalisation

Le wali de Mostaganem a insisté, mercredi, sur le travail par système de 2 à 3 vacations pour accélérer le rythme des travaux de réalisation du tramway et réduire les délais de livraison.



Inspectant le chantier de réalisation de ce moyen de transport, M. Ahmed Maabed a instruit les chargés du projet à lancer, à partir de la semaine prochaine, un système de double vacation, comme première étape, pour renforcer les chantiers en moyens humains et matériels et accélérer la cadence des travaux.

Le responsable de la wilaya a conseillé de mettre les bouchées doubles notamment au niveau du boulevard Benyahia Belkacem, au centre-ville, qui comprend des magasins, pour permettre l'achèvement des travaux avant la saison estivale prochaine, insistant sur la réduction à moins de 30 mois de la durée restante pour la livraison du projet.

Il a également instruit les responsables de lancer l'opération de démolition des biens expropriés et dont

les propriétaires seront indemnisés. Selon l'évaluation des services des domaines, 32 personnes ont été concernées par cette expropriation.

Les commerçants dont l'activité a cessé à cause des travaux du tramway seront indemnisés conformément à la loi, a affirmé le wali. Pour leur part, les chargés de la réalisation du projet ont soullevé la nécessité d'installation de panneaux et d'affiches devant chaque tronçon et chantier pour informer les citoyens du tracé du tramway. Par ailleurs, le directeur régional du projet, Habib Bekhada, a indiqué que le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 5 %, ajoutant que l'opération est en phase de transfert des réseaux (eau, gaz, électricité et téléphone, ...).

Le projet du tramway de Mostaganem prévoit un tracé de 14,2 kilomè-

tres comprenant 24 stations et deux lignes, la première devant relier le quartier Salamandre et le pôle universitaire de Kharouba, passant par des quartiers du centre-ville (12,2 km). La deuxième ligne reliera l'ancienne gare ferroviaire à la nouvelle gare routière de la cité 5 Juillet.

Ce moyen de transport, qui disposerait de 25 wagons, desservira plus de 8.000 passagers à l'heure et en sens unique.

Les travaux porteront également sur la réalisation de quatre pôles de correspondance, un poste de maintenance, un bloc technico-administratif et d'un centre de commandement.

Ce projet, doté d'une enveloppe de 25 milliards DA, offre 1.000 postes d'emploi en phase de réalisation et 500 autres permanents en phase d'exploitation.

GUELMA

L'hypertension, les allergies et le rhumatisme, affections les plus fréquentes en zones rurales

L'hypertension, les allergies et le rhumatisme sont les affections les plus fréquemment rencontrées dans les zones rurales de la wilaya de Guelma, c'est ce qui ressort d'un premier bilan du programme d'aide sanitaire entamé le 12 octobre dernier par la protection civile. Selon les responsables locaux de ce corps constitué, les habitants des localités rurales, ciblés par les médecins de la protection civile, présentent également, mais dans une moindre mesure, des inflammations des amygdales et des voies respiratoires. Le bilan rendu public par la protection civile souligne que 154 personnes ont été auscultées et ont reçu, le cas échéant, des soins spécialisés, dans 10 mechtas et villages enclavés comptant 668 habitants dans les com-



munes d'Oued Zenati, de Bordj Sabat, d'Aïn Reggada et d'Aïn Makhlouf, toutes situées à l'ouest de Guelma.

Les patients consultés ont reçu, au titre de cette tournée de solidarité qui se poursuivra jusqu'au 3 mars prochain, des anti-inflammatoires, des antibiotiques, des antalgiques, des antidépresseurs et des antihistaminiques, a indiqué la même source, ajoutant que 43 mechtas seront touchées par les sorties programmées, soit quelque 7.500 habitants dans 12 communes.

Les prochaines étapes conduiront les médecins de la protection civile dans les communes d'Oued Cheham, de Tam Louka, d'Aïn Larbi, de M'djez Sfa, d'Aïn Ben-Beida, d'Oued Fragha, de Hammam N'baïls et de Dahouara, a-t-on précisé.

BATNA

Suspension des travaux sur un chantier d'habitat suite à la découverte d'ossements humains

Les travaux de construction de 216 logements promotionnels aidés (LPA), près de la cité Parc-à-fourrages de Batna, ont été suspendus sur une partie du site, mercredi après-midi, après la découverte d'ossements humains, a-t-on constaté. Des instructions ont été signifiées à l'entreprise pour suspendre immédiatement les travaux après l'exhumation de restes humains au cours des travaux de terrassement sur le terrain devant accueillir un lot de 50 LPA, a indiqué à l'APS le chef de daïra, Mohamed Sahraoui.

Il a précisé que le site de cette découverte, mitoyen d'un vieux cimetière datant de plus d'un siècle, sera réhabilité et clôturé. Selon un habitant de cette cité, Smail Lembar-



kia, le site entier prévu pour ce projet d'habitat est un vieux cimetière remontant à 1880, appelé sous l'occupation "le cimetière des nègres" et nommé "Tadjouri" par les habitants. Selon M. Lembarika, les habitants de la ville n'ont cessé, depuis les années 1980, d'appeler les assemblées communales successives à réhabiliter ce cimetière. «Une fiche technique sur ce cimetière, en vue de sa protection et de sa réhabilitation, avait été élaborée durant le mandat de la précédente APC», a affirmé de son côté l'ex-président de l'APC de Batna, Ali Mellakhessou, rencontré sur le site.

APS

EL-OUED

La présidente de l'ONPCP appelle les jeunes du Sud à faire prévaloir la voie du dialogue

La présidente de l'Organisation nationale pour la promotion de la culture de la paix (ONPCP), Fatima Bousbaa, a appelé, mercredi depuis la wilaya d'El-Oued, les jeunes du Sud à faire prévaloir la voie du dialogue dans l'exposition de leurs préoccupations.

Dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une rencontre avec la société civile de la commune de Djamaâ (El-Oued), elle a indiqué que «le dialogue et le langage apaisé» constituent les seules voies à même de permettre de trouver des solutions «radicales» aux problèmes cumulés dont souffrent les habitants des régions du Sud.

La présidente de l'ONPCP a invité les élus, présidents et membres des Assemblées populaires communales, en tant que cellule de base de l'édifice de l'administration, à ouvrir des canaux d'une communication «sincère et transparente» avec le citoyen, soulignant, à ce propos, la nécessité pour l'élue d'aller à la rencontre du citoyen, dans les quartiers et les villages, pour prendre la pleine mesure de ses attentes, que ce soit au plan social qu'en matière de développement.

La présidente de l'ONPCP a située cette rencontre dans le cadre d'une tournée menée actuellement dans plusieurs wilayas du Sud pour s'enquérir de près des principaux problèmes auxquels sont confrontés les habitants de ces régions et les soulever aux instances centrales, dans une initiative visant à contribuer à leur règlement.

Auparavant, elle avait rencontré, dans la commune de Nezla, daïra de Touggourt (Ouargla), qui a vécu récemment de douloureux événements, un groupe de jeunes mécontents auxquels elle a lancé un appel à opter au dialogue afin de faire entendre leurs doléances.



AGRICULTURE Près d'une quarantaine de 40 contrats de concession agricole établis à Naâma

Trente huit (38) contrats de concession agricole ont été établis au profit d'exploitants agricoles dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mercredi des responsables de l'antenne locale de l'office national des terres agricoles (ONTA).

Ces contrats ont été finalisés en novembre dernier, sur un total de 130 dossiers étudiés et remplies les conditions légales.

Leurs bénéficiaires ont signé un cahier de charges avec l'antenne de l'ONTA de Naâma qui a son tour les a transmis aux domaines de la wilaya habilités à établir les actes aux agriculteurs dans le cadre du transfert des exploitations agricoles de la jouissance permanente à la concession agricole, a précisé le directeur local de l'ONTA, M.Ramdane Bagheni.

Ce processus d'octroi de concessions rencontre des obstacles ayant entravé la régularisation de ces contrats dans de plus brefs délais, a ajouté le même responsable.

Cette opération, qui vise 741 bénéficiaires activant dans des exploitations agricoles, collectives ou individuelles, dont la superficie globale s'élève à 2931 ha, enregistre un retard dans la régularisation des contrats dus à l'inadéquation des plans des terres agricoles avec ceux de la conservation foncière et des domaines, a expliqué M. Begheni.

Les avantages accordés aux bénéficiaires dans ce cadre se définissent sous forme de prêts bancaires, soutien agricole et programmes d'accompagnement de l'investissement dans le domaine de l'agriculture.

INVESTISSEMENT 16 nouvelles zones d'activités projetées à Souk Ahras

Seize (16) nouvelles zones d'activités seront prochainement créées dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué, hier, le directeur du développement industriel et de la promotion de l'investissement, Kamel Kafi.

S'étendant sur une superficie totale de 198 hectares, ces futures zones d'activités seront implantées dans plusieurs communes de la wilaya, a souligné le même responsable, précisant que la création de ces espaces s'inscrit "dans le cadre de l'actualisation des PDUA (plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme) recommandée par le wali".

Ces zones d'activités "consolideront l'assiette foncière destinée à l'investissement, et auront un impact considérable sur l'encouragement de l'investissement local, notamment dans les régions enclavées à l'instar d'Aïn Soltane, Targalt, Zaârouria, Sidi Fredj et Dria", a estimé M. Kafi.

Ce responsable a rappelé que la wilaya de Souk-Ahras a récemment bénéficié d'un projet de création d'une zone industrielle de 220 hectares dans la commune de Mdaourouch. Une zone dont l'étude technique a été confiée à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), selon la même source.

COMMERCE

Près de 63% des marchés informels éradiqués jusqu'à septembre dernier

Par Chakira Bidaoui

Près de 63% des marchés informels ont été éradiqués depuis le lancement de cette opération d'assainissement en août 2012 jusqu'à septembre dernier, a appris l'APS auprès d'un directeur central au ministère du Commerce, Abdellaziz Aït Abderrahmane.

Au total, sur les 1.368 marchés recensés à l'échelle nationale, 864 sites ont été éradiqués, selon le directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdellaziz Aït Abderrahmane.

En outre, sur les 41.616 intervenants dans ces marchés illégaux, 18.610 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité pour y exercer en toute légalité, soit 44%.

En août 2012, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales en collaboration avec celui du Commerce avaient entamé une large opération de suppression de ces marchés qui génèrent des pertes financières considérables à l'Etat en raison de l'évasion fiscale induite.

Pour la résorption de ce phénomène du commerce informel, une enveloppe globale de 14 milliards de DA a été mobilisée en la répartissant entre le ministère du Commerce à hauteur de dix (10) milliards de DA et celui de l'Intérieur à raison de quatre (4) milliards de DA, pour la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau des collectivités locales.

Néanmoins, constate M. Aït Abderrahmane, si l'opération avait bien démarré, elle enregistre un certain "ralentissement" actuellement.

En effet, durant la période allant entre juillet et septembre 2014, seulement huit (8) marchés informels avaient



été éradiqués dans cinq (5) wilayas dont deux (2) dont chacune des wilayas de Boumerdès, de Sidi Bel-Abbès et d'El Bayadh, et un (1) dont chacune des wilayas de Mostaganem et d'Aïn Témouchent. Ces retards sont attribués essentiellement à l'insuffisance des assiettes de réception des marchés de proximité et aux retards de livraison des magasins par les Assemblées populaires communales (APC) en dépit de la réalisation effective de ces locaux, explique-t-il.

65% du programme de réalisation des marchés de proximité réalisée

Pour le même responsable, l'objectif d'élimination du marché informel ne sera atteint qu'une fois toutes les structures prévues par le programme auront été réalisées.

Jusqu'à fin juin dernier, 492 marchés de proximité sur les 757 prévus au niveau national ont été réceptionnés, soit près de 65% du programme fixé, fait-il savoir. En 2011, le ministère du Commerce avait affirmé que les trans-

actions sans factures avaient été estimées à 155 milliards de DA en trois ans, soit un peu plus d'un milliard d'euros.

Un programme national d'assainissement des activités commerciales informelles a, alors, été mis en œuvre depuis trois ans pour endiguer ce phénomène à travers l'intégration des commerçants informels dans les circuits officiels.

De nombreuses mesures destinées à la résorption de ce commerce illégal ont, ainsi, été prises par le ministère du Commerce ou en concertation avec celui de l'Intérieur et des collectivités locales.

Le programme du ministère du Commerce a démarré dans 17 wilayas en 2012, avant de s'élargir à 19 autres en 2013 puis à 12 en 2014 pour couvrir l'ensemble des wilayas du pays.

Mais pour le directeur général de la régulation, l'éradication de l'informel se fait au fur et à mesure de l'avancement de la réalisation et de la livraison des marchés de proximité.

APS

Une nouvelle zone industrielle de plus de 300 hectares projetée à Ghardaïa

Les travaux d'aménagement d'une nouvelle zone industrielle seront lancés prochainement sur une assiette foncière de plus de 300 hectares, au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie.

Cette nouvelle zone industrielle, localisée en proximité de l'intersection des RN-1 reliant Ghardaïa à El-Menea et 49 reliant Ghardaïa à Ouargla, sera réservée exclusivement aux grandes unités industrielles, a expliqué à l'APS le directeur de l'Industrie, Abdelkrim Miloudi.

Prévue pour accueillir les grandes entreprises industrielles du nord qui se déploient au sud du pays, cette zone, qui disposera de grands lots, va devenir la plus importante plate-forme industrielle de Ghardaïa, a-t-il souligné.

La réalisation de cette nouvelle zone industrielle, qui devra générer près de 2.000 emplois directs et autant d'emplois indirects, est dictée par une forte demande d'investisseurs «crédibles» de la confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), touchant plusieurs crêneaux industriels.

De par sa situation géographique (centre du pays) et ses énormes poten-



tialités, la région de Ghardaïa offre de multiples opportunités à l'investissement et possède un vivier de ressources humaines qui la qualifie pour jouer un rôle important dans l'économie nationale, a estimé le même responsable.

Trois nouvelles zones d'activités industrielles, totalisant 36 hectares, sont en cours de réalisations à Métilli El-Jadida, Berriane et El-Menea, au profit de jeunes promoteurs, signalent-on. Actuellement, la wilaya dispose de deux zones industrielles de 230 hectares (Guerrara et Bounoura) et de

huit zones d'activités totalisant 247 hectares. Toutes ces zones sont en cours de réhabilitation à un rythme soutenu visant la promotion de l'environnement global de l'entreprise dans une région en plein essor industriel.

Le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa se compose de 4.270 entreprises, dont 3900 micro-entreprises (moins de trois personnes) 260 petites entreprises et 50 moyennes entreprises occupant plus de 17.680 travailleurs, indique-t-on à la direction de l'Industrie.

APS

BRÉSIL**La Banque centrale brésilienne relève son taux directeur à 11,75%**

La Banque centrale du Brésil a relevé mercredi de 0,50 point de pourcentage son principal taux directeur, à 11,75%, dépassant les attentes de la plupart des acteurs du marché qui ne s'attendaient qu'à une hausse de 0,25 point.

Cette décision vise, selon les observateurs, à lutter contre l'inflation toujours très élevée qui avait atteint en octobre 6,59% sur douze mois, dépassant ainsi le plafond de tolérance de 6,50% fixé par les autorités du pays. Fin octobre, la Banque centrale du Brésil (BC) avait déjà relevé contre toute attente de 0,25 point son principal taux directeur, à 11,25%, alors que le marché tablait sur un maintien après la réélection



tion de la présidente de gauche Dilma Rousseff.

La décision de mercredi a été prise à l'unanimité, selon le communiqué de la Banque centrale.

La plupart des acteurs du marché tablait sur une hausse de seulement 0,25 point de pourcentage. La septième économie mondiale est timidement sortie de la récession au 3^e trimestre avec une hausse de 0,1% de son PIB par

rappart au trimestre précédent.

Après deux trimestres consécutifs de ralentissement, le Brésil était entré en récession technique à la fin du premier semestre.

Le géant sud-américain traverse sa quatrième année consécutive de croissance modérée. Après un boom de 7,5% en 2010, son économie n'a progressé que de 2,7% en 2011, 1% en 2012 et 2,5% en 2013.

MARCHÉ**L'euro atteint son plus bas niveau depuis deux ans face au dollar**

L'euro est tombé hier à son plus bas niveau depuis deux ans face au dollar soutenu par l'optimisme de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur l'économie des Etats-Unis, et dans l'attente de l'issue de la réunion de la Banque centrale européenne (BCE).

La monnaie unique européenne valait 1,2304 dollar, contre 1,2308 dollar mercredi soir. L'euro augmentait légèrement face à la monnaie japonaise, à 147,54 yens contre 147,48 yens la veille.

Le dollar gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 119,91 yens contre 119,80 yens mercredi. Le billet vert profitait de l'optimisme de la Fed qui a noté mercredi que l'activité économique aux Etats-Unis a poursuivi son expansion en octobre et en novembre.

Pour la première fois depuis plus d'un an, le Livre beige de la Fed abandonne les qualificatifs "modeste à modérée" que les représentants de l'institution utilisaient depuis plus d'un an pour caractériser la croissance.

Ce rapport de conjoncture, réalisé à partir d'informations relevées sur le terrain, couvre une période de six semaines avant le 24 novembre. Il est publié deux semaines avant la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) prévue les 16 et 17 décembre.

L'euro reste plombé par des statistiques inquiétantes sur

la zone euro dans un marché fébrile alors que se déroule jeudi une réunion de la Banque centrale européenne (BCE). La monnaie unique évolue à ses plus bas niveaux en deux ans avec les spéculations sur une augmentation du programme d'assouplissement de la BCE via des rachats de dettes souveraines.

Dans l'ensemble de la zone euro, la croissance a ralenti en novembre à son plus bas niveau en un an et demi, ce qui plaide pour une mise en place immédiate d'une politique de relance plus agressive de la BCE, estiment des analystes.

De plus, les chiffres de l'inflation en zone euro publiés la semaine dernière montrent un ralentissement de la hausse des prix à son niveau le plus faible depuis octobre 2009 (+0,3%). Si la détérioration des conditions économiques poussait la BCE à agir via l'injection de nouvelles liquidités dans le système financier de la zone euro, cela aurait pour effet collatéral de diluer la valeur de l'euro.

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 78,46 pence pour un euro, et restait quasiment stable face au dollar, à 1,5682 dollar pour une livre.

La devise suisse restait stable face à l'euro, à 1,2034 franc suisse pour un euro, mais reculait face au billet vert, à 0,9781 franc suisse pour un dollar.

SIERRA LEONE**La Banque mondiale annonce une aide pour le redressement économique**

La Banque mondiale a annoncé mercredi une aide de 160 millions de dollars (près de 130 millions d'euros) pour le redressement économique de la Sierra Leone, l'un des pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

L'annonce a été faite après un entretien entre le chef de l'Etat sierra-léonais Ernest Bai Koroma et le président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim,

qui a effectué mercredi une brève visite à Freetown. L'aide est destinée aux centres régionaux d'opérations et aux équipes de secours d'urgence dans les régions ouest et nord du pays, sévèrement touchées par l'épidémie, où elle vise à redresser l'agriculture et créer des emplois, a expliqué M. Kim à la presse.

«Nous sommes inquiets de la baisse importante de la production agricole à cause de l'épidémie d'Ebola. Nous allons aider les paysans en construisant des voies de desserte qui vont les relier aux marchés», a-t-il déclaré.

«Nous devons nous assurer que l'épidémie d'Ebola ne sera pas suivie d'une crise alimentaire. Nous allons travailler à améliorer les infrastructures de base comme les services urbains et l'accès à l'électricité, qui vont contribuer au bien-être des citoyens», a-t-il affirmé.

Les prix du pétrole oscillaient faiblement autour de l'équilibre, hier en cours d'échanges européens, alors que l'offre surabondante pèse toujours sur les cours.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 69,89 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 3 cents par rapport à la clôture de mercredi. Dans les échanges électro-niques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light

sweet crude" (WTI) pour la même échéance baissait de 28 cents à 67,10 dollars. Les prix de l'or noir avaient trouvé du soutien hier après une baisse surprise des stocks de brut aux Etats-Unis, interprétée comme le signe d'une demande énergétique plus forte. Mais le cours du pétrole demeurait géné par des fondamentaux baissiers, notamment une demande en berne et une offre surabondante, et pourrait de nouveau se trouver sous pression.

PÉTROLE
Le pétrole oscille autour de 70 dollars mais toujours géné par une offre surabondante**UE - USA****Bruxelles rejette une pétition contre le partenariat transatlantique rassemblant plus d'un million de signatures**

Plus d'un million de personnes ont signé une pétition à travers l'Europe pour s'opposer aux accords de libre-échange avec le Canada et celui en cours de négociations avec les Etats-Unis, mais Bruxelles y a opposé une fin de non-recevoir, ont annoncé hier les organisateurs.

Le collectif "Stop TTIP", qui rassemble plus de 300 organisations dans 24 Etats membres, s'est vu refuser par la Commission le statut d'initiative citoyenne européenne. L'exécutif européen, qui a fait de ces négociations commerciales une priorité, ne soumettra donc pas de proposition législative pour soutenir cet appel. En réaction, "Stop TTIP" a saisi la Cour de justice européenne.

La pétition, qui a rassemblé selon ses organisateurs "plus d'un million" de signatures au cours des deux derniers mois, appelle à mettre fin aux négociations pour un accord de libre-échange avec les Etats-Unis (TTIP) et à bloquer l'accord avec le Canada (CETA).

Les craintes exprimées concernent notamment la mise en place d'un mécanisme de protection des investissements (ISDS) qui pourrait permettre aux multinationales de contester devant des tribunaux d'arbitrage des politiques des gouvernements nationaux.

Ces accords donneraient "des pouvoirs inédits aux entreprises et menaceraient de fait la démocratie, l'état de droit, la protection de l'environnement et des consommateurs", estime le collectif.

"Les citoyens veulent avoir leur mot à dire et ils devraient l'avoir. Un million de personnes ont déjà dit +non merci+. Combien en faut-il de plus pour que Bruxelles nous entende?", affirme Susan George, membre de "Stop TTIP".

TOKYO**La Bourse de Tokyo ouvre en nette hausse**

La Bourse de Tokyo a débuté en forte hausse la journée d'hier, stimulée par un dollar en pleine forme qui se rapprochait de la barre des 120 yens et de nouveaux records à Wall Street.

À la première minute des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait fini mercredi à un nouveau sommet en plus de sept ans, prenait encore 0,91% (+161,48 points) à 17.881,91 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau avançait pour sa part de 0,81% (+11,71 points) à 1.441,46 points. À l'ouverture (oohoo GMT), le dollar, favorisé par la bonne tenue de la croissance américaine, gagnait du terrain par rapport à la veille, à 119,88 yens, au plus haut depuis mi-2007. L'euro s'inscrivait lui aussi en progression, à 147,59 yens.

BLIDA

Campagne de sensibilisation des écoliers contre les accidents de la route

Une campagne de sensibilisation aux accidents de la route a été lancée, hier à Blida, par la Sûreté de wilaya au profit des écoliers, a-t-on appris le même jour auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Animée par des cadres de la Sûreté, la campagne qui ciblera de façon prioritaire les écoles primaires situées sur les boulevards et rues enregistrant un trafic intense, consiste en la présentation de cours aux écoliers afin de leur inculquer les règles de base de la sécurité routière, a signalé la source. Les élèves seront, à l'occasion, sensibilisés, images à l'appui, sur les risques encourus par les accidents de la route, la manière de traverser la route à la sortie de l'école, le respect des panneaux signalétiques et bien d'autres conseils salutaires pour leur sécurité.

Les parents d'élèves ont salué cette initiative contribuant, selon eux, à la sécurité de leurs enfants, tout en espérant la multiplication de ce type d'actions à l'avenir.

De janvier à septembre derniers, la wilaya de Blida a été le théâtre de 480 accidents de la circulation, ayant causé la mort de 14 personnes et des blessures à 463 autres, selon un bilan de la Sûreté de wilaya.

POMPIERS

Concours sportif d'escalade et de conduite tout-terrain au profit des agents de la Protection civile



Un concours sportif d'escalade et de conduite tout terrain a été organisé, hier et aujourd'hui à Tamanrasset, par la Protection civile, au profit de 160 agents et gradés masculins et féminins représentant les différentes unités d'intervention des wilayas.

Ce concours a lieu en application du programme d'action relatif aux activités sportives prévues pour le deuxième semestre de l'année en cours, dans le cadre du challenge national du sport adapté au métier de l'agent de la Protection civile, indique un communiqué de cette institution. Les compétitions comprennent deux épreuves sportives liées aux activités opérationnelles des agents de la Protection civile, une épreuve du GRIMP réservé au concours de sauvetage et d'escalade en montagne.

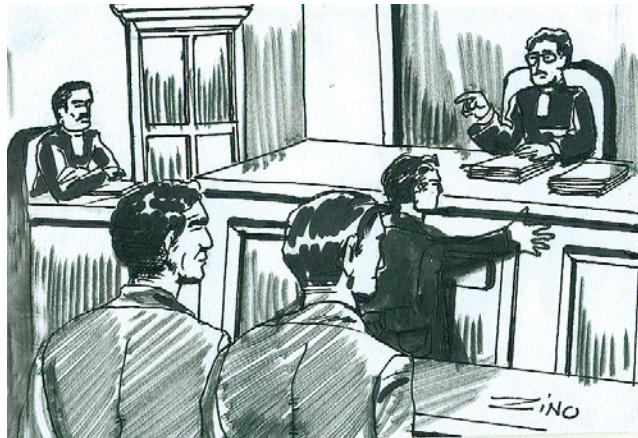
Pour l'épreuve de conduite, il y aura le concours de la conduite de véhicule tout-terrain avec recherche des égarés, ainsi que la conduite en milieu désertique et en chemin rocailleux et difficile.

Les épreuves se déroulent au niveau du mont Adrian, à 8 km de Tamanrasset, précise la même source, ajoutant que cette manifestation sportive propre aux métiers de l'agent de la Protection civile, sera évaluée par un comité technique.

ILS LE POIGNARDENT MORTELLEMENT POUR LUI SOUTIRER DE L'ARGENT

20 ans de prison aux 2 assassins

En novembre 2014, la cour criminelle près le tribunal d'Alger s'est prononcée sur l'affaire de deux malfaiteurs accusés de vols d'argent et de meurtre.



A.Ferrag

Les deux individus avec une arme blanche agressent un commerçant.

Le commerçant a reçu plusieurs coups de couteau. Ils tuent Ahmed avant de s'emparer de la caisse.

Les deux malfaiteurs sont vite identifiés et arrêtés.

Le jour du procès, les mis en cause, Yacine et Farouk, sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Les accusés racontent les circonstances de leur forfait. Ils ont tué Ahmed dans le but de lui voler son argent.

Le représentant du ministère public relatant les faits contenus dans le dossier et mettant en exergue la gravité des faits, a rappelé qu'il s'agit de dangereux individus, il y avait intention de voler mais aussi de tuer, puisque Yacine et Farouk étaient armés. Il requiert des peines de 25 ans de réclusion criminelle

à l'encontre de chacun des deux prévenus.

L'avocat de la défense a demandé à la cour des circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte des ses clients.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : en vertu des articles 254, 255 et 360 du code pénal, et prononcera une peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre de chacun des deux accusés.

M'SILA

Saisie de 810 kg de tabac à chiquer

Mouad B.

Pas moins de 810 kg de tabac à chiquer de contrebande ont été saisis au cours de la semaine dans la localité de Magra, à une cinquantaine de kilomètres de M'sila, a-t-on appris jeudi auprès de la Gendarmerie nationale.

Le tabac a été découvert dissimulé à bord d'un véhicule de marque se dirigeant vers M'sila en provenance de Aïn Oulmène dans la wilaya de Sétif, lors d'un barrage de contrôle routier dressé au niveau de l'intersection des RN28 et 40, a fait savoir la même source.

Le conducteur du véhicule et son passager ont été présentés devant la juridiction compétente, après l'achèvement de l'enquête, et ils ont été placés sous mandat de dépôt. Le véhicule a été placé en fourrière et le tabac saisi remis aux Domaines.



TINDOUF

Lancement prochain de la réalisation de cinq digues de protection contre les inondations

Les travaux de réalisation de cinq digues de protection de la ville de Tindouf contre les inondations seront lancés début 2015, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des ressources en eau.

Une enveloppe de 200 millions DA a été réservée à cette opération prévue en amont de l'oued Tindouf et portant sur des digues de 365 mètres de large pour une profondeur de plus de 5 mètres, susceptibles de retenir un grand volume d'eaux pluviales, a-t-on précisé.

L'étude technique du projet, confiée à un bureau de la wilaya de Sétif, devra être finalisée à la fin du mois de décem-



bre en cours, et ouvrira la voie ensuite à la phase de sa réalisation, a ajouté la même source.

Les habitants de Tindouf accordent beaucoup d'intérêt à ce projet, sachant que la ville est traversée par un cours d'eau qui, souvent en temps d'intempéries, perturbe grandement la circulation piétonne et automobile.

La wilaya de Tindouf a enregistré dernièrement une forte pluviométrie qui a causé la fermeture de la RN 50 en divers endroits, en raison de crues de plusieurs oueds de la région, en plus de la dégradation de certains de cet axe routier névralgique.

APS

VIRUS EBOLA**250 soignants nigérians dans les pays affectés**

L'Union africaine (UA) a annoncé mercredi à Lagos l'envoi de 250 soignants nigérians dans les pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par Ebola et a lancé une nouvelle collecte de fonds pour lutter contre l'épidémie.

Des volontaires provenant d'autres pays africains devraient emboîter le pas aux Nigérians au Liberia, en Guinée et en Sierra Léone, dans le cadre de la mission de l'UA de lutte contre l'épidémie (ASEOWA).

Lors de la cérémonie de départ des volontaires nigérians à Lagos, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé



les compagnies aériennes à reprendre leurs liaisons avec ces trois pays ouest-africains, où très peu de lignes ont été maintenues, rappelant qu'ils sont «très isolés» actuellement.

Mme Dlamini-Zuma a également appelé le secteur privé africain à prendre part à la lutte contre l'épidémie, citant en exemple l'opérateur de téléphonie sud-africain MTN, qui a fait un

don de 10 millions de dollars, et de l'homme le plus riche d'Afrique, l'entrepreneur nigérian Aliko Dangote, qui s'est engagé à verser 3 millions de dollars.

Au Nigeria, où l'épidémie a officiellement pris fin le 20 octobre, grâce à une mobilisation rapide et efficace des autorités, l'Ebola a touché 20 personnes, dont huit sont décédées.

ÉGYPTE**Grippe aviaire: 4 nouveaux décès en Egypte**

L'Egypte a fait état mercredi de quatre nouveaux décès dus à la grippe aviaire, portant à sept le nombre de victimes du virus H5N1 depuis le début de l'année.

Ces quatre décès ont été recensés au cours des deux dernières semaines. Une période durant laquelle le nombre d'infections recensées en 2014 a doublé pour s'établir à 14, toutes recensées dans des zones rurales du pays, a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé Hossam Abdel Ghafar, cité par l'AFP.

Un précédent bilan annoncé en novembre faisait état de

sept cas d'infection depuis le début de l'année, dont trois fatals. Selon l'agence officielle Mena, le dernier décès, celui d'un homme de 26 ans, s'est produit dimanche à Minya, à environ 235 km au sud du Caire.

La souche H5N1 de la grippe aviaire a fait plus de 400 morts, surtout en Asie du sud-est, depuis son apparition en 2003. Une nouvelle souche, H7N9, a tué plus de 170 personnes depuis son apparition en 2013.

Une autre, la H5N8, a été récemment détectée pour la première fois en Europe.

PHILIPPINES**Un super typhon s'approche de l'archipel**

Un super typhon s'approchait hier des Philippines, où il pourrait frapper à nouveau une région déjà dévastée il y a un an par la catastrophe Haiyan.

D'après les services météorologiques, Hagupit, qui génère déjà des rafales de vent soufflant jusqu'à 230 kilomètres/heure, va continuer de gagner en force avant vraisemblablement d'atteindre les îles de l'est de l'archipel samedi. «Préparons-nous à tout», a déclaré le président Benigno Aquino lors d'une réunion des agences chargées de la gestion des catastrophes naturelles.

Hagupit pourrait frapper ou passer



près de régions touchées en 2013 par le super typhon Haiyan. La catastrophe du 8 novembre 2013 avait fait plus de 7350 morts. Formé dans l'océan Pacifique, Haiyan était accompagné des vents les plus violents jamais enregistrés à terre et de vagues géantes qui ont lessivé le littoral.

Les Philippines subissent régulièrement des intempéries désastreuses, avec en moyenne chaque année une vingtaine de typhons. Des centaines d'habitants perdent la vie tandis que des millions d'autres sont plongés dans la désolation.



an, dont du pétrole, ainsi que des voyageurs, a indiqué le ministère turkmène des Transports.

Au total, deux milliards de dollars issus des fonds publics turkmènes ainsi que de prêts contractés à la Banque de développement asiatique et à la Banque de développement islamique, permettront de financer ce projet conclu en octobre 2007 par les trois pays.

«Ce chemin de fer est un moyen de relier le Golfe persique, la mer d'Oman, les pays asiatiques, la Chine, la Russie, la Turquie et l'Europe», a salué le président iranien Hassan Rohani, lors d'une cérémonie officielle à Aksaï, l'une des stations ferroviaires de la voie ferrée, à la frontière entre l'Iran et le Turkménistan. La voie ferrée permettra de transporter jusqu'à dix millions de tonnes de marchandises par

Proche Orient, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud». Cette nouvelle voie ferrée permet aussi de désenclaver le Kazakhstan et le Turkménistan, deux pays d'Asie centrale qui n'ont aucun accès aux voies maritimes commerciales, a souligné le président kazakh, Noursoultan Nazarbaïev.

ONU**Record de température en 2014: pluies et inondations exceptionnelles**

Les températures relevées entre janvier et octobre sur les continents et les océans pourraient faire de 2014 l'année la plus chaude depuis 1880, une tendance ayant contribué à de graves inondations dans de nombreux pays, selon l'ONU.

Selon l'Organisation météorologique mondiale OMM, organisme des Nations unies, dans son évaluation provisoire de l'année 2014 publiée mercredi à Genève et Lima, où les négociations internationales sur le changement climatique ont repris lundi pour deux semaines, «si novembre et décembre maintiennent la même tendance, alors 2014 sera probablement la plus chaude jamais enregistrée, devant 2010, 2005 et 1998».

Sur les dix premiers mois de l'année, la température moyenne de la Terre a été supérieure de 0,57°C à la moyenne de 14°C de la période 1961-1990. Le record possible de la température moyenne à la surface du globe «est largement dû aux températures record à la surface des océans, qui vont très probablement rester supérieures à la normale jusqu'à la fin de l'année», ajoute l'OMM.

«Des températures élevées à la surface des océans, combinées à d'autres facteurs, ont contribué à des pluies et des inondations exceptionnelles dans plusieurs pays et à des sécheresses extrêmes dans d'autres», affirme l'agence onusienne.

INDE**5 morts et 25 blessés dans un accident dans le pays**

Cinq enfants ont été tués et 25 personnes blessées dans la collision entre un bus scolaire et un train hier dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), selon les médias locaux.

L'accident a eu lieu à un passage à niveau hier matin. Cinq enfants sont morts sur le coup tandis que d'autres ont été grièvement blessés. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de l'accident.

APS

OTITE SÉREUSE ET RHINITE ALLERGIQUE LES DEUX FONT LA PAIRE

L'otite séreuse est une affection bien connue chez l'enfant. Elle correspond à une inflammation de l'oreille avec épanchement (écoulement) de liquide dans l'oreille moyenne.

Contrairement à l'otite moyenne, l'otite séreuse ne provoque pas de douleur et passe souvent inaperçue. Si elle n'est pas soignée, elle peut entraîner une baisse de l'audition. Le traitement consiste à placer un aérateur transstyptympanique (yo-yo) afin de dégager les trompes d'Eustache et de rétablir l'aération de l'oreille moyenne.

La relation entre otite séreuse et allergie a été suggérée par plusieurs études. Une étude danoise semble confirmer ce lien. Les auteurs ont suivi 291 enfants pendant les six premières années de leur vie, c'est-à-dire de l'âge de 1 mois à six ans. Tous les participants étaient nés d'une mère asthmatique. Un examen des oreilles a été réalisé à l'âge de six ans. Pour chaque enfant, des manifestations de type asthme, rhinite (allergique ou non) ou eczéma ont été recherchées, en tenant compte de l'exposition de l'enfant à des facteurs de risque d'allergie (tabagisme, chat ou chien, père allergique, niveau socio-économique).

Au total, une otite séreuse a été diagnostiquée chez 39 % des enfants et les résultats suggèrent une association avec une rhinite allergique concomitante. Selon les auteurs, l'inflammation liée à l'allergie provoquerait l'obstruction de la trompe d'Eustache, à l'origine de l'otite séreuse. En revanche, aucune association n'a pu être identifiée avec l'asthme, l'eczéma ou une rhinite non allergique. Bien que cette étude n'ait été menée que sur des enfants à risque allergique, elle montre l'étroite relation qui existe entre otite séreuse et rhinite allergique. En pratique, il est intéressant de rechercher une otite séreuse en cas de rhinite allergique.



VOS ENFANTS NE SONT PAS DES BÊTES !



Les poux envahissent les têtes des enfants et font le cauchemar des parents. Pour s'en débarrasser, il existe tout un arsenal de produits anti-poux contenant diverses substances actives (malathion, pyréthrine, diméticoné, huiles essentielles) et adaptés à une utilisation chez les enfants.

Pourtant, il semble que certains parents, sûrement insatisfaits par les produits antipoux disponibles, aient trouvé une autre solution : appliquer des produits antiparasitaires destinés aux

animaux domestiques (contre les puces, les tiques ou autres bestioles) sur la tête de leurs enfants...

Une option dangereuse que l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a décidé de combattre.

Dans une note publiée récemment, l'Agence rappelle « qu'un traitement antiparasitaire, insecticide ou acariicide destiné aux animaux de compagnie ne doit en aucun cas être administré à un humain, à fortiori à un enfant », ajoutant que « les études conduites

(sur ces produits vétérinaires) ne correspondent en aucun cas à des études cliniques permettant de justifier une utilisation thérapeutique sans risque chez l'homme ».

Un message clair et argumenté pour ceux qui seraient tentés de tout faire contre les poux, quitte à mettre en danger la santé de leurs enfants. Si la situation semble désespérée, rendez à César (votre chien) ce qui appartient à César, et consultez plutôt votre médecin ou votre pharmacien !

GAZOUILLER AVEC BÉBÉ FACILITE SON APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Le babillage avec bébé peut paraître pénible pour les parents mais il est en fait très utile pour développer ses facultés de langage.

Astu ! Bébé ne parle pas. A quoi ça sert de causer avec lui ? Détrompez-vous, selon une étude, la communication précoce avec votre enfant en bas âge contribuerait à le faire parler plus vite. Les mamans qui répondent attentivement aux gazouillis de bébé (même sans les comprendre entendons-nous) favorisent son aïsance future à communiquer dans l'enfance. Les chercheurs américains de l'Université

de l'Iowa et de l'Indiana n'en démontrent pas : communiquer tôt avec les petits revêt une importance vitale pour son développement. L'investissement parental permettrait d'accélérer le processus d'apprentissage de la langue et la l'arrivée des premiers mots, assure l'étude.

Pour parvenir à ce constat, les universitaires ont examiné les interactions de douze mamans avec leur bébé âgé de huit mois pendant leur temps libre à raison de 30 minutes deux fois par mois, sur une période de six mois. Les façons dont les

deux parents réagissaient aux sons émis par les bébés ont été observées et analysées.

Il est clairement apparu que plus les parents essayaient de communiquer en réponse au « langage » de bébé, plus celui-ci parvenait à formuler des sons cohérents proches des mots prononcés par la maman. Les résultats sont parus dans la revue spécialisée Infancy.

Cette étude fait suite à de récents travaux américains qui ont établi la capacité de bébé à distinguer, dès l'âge de sept mois, des voix humaines d'autres sons.



Dur dur d'être un bébé !



Les premières années de vie sont des années d'apprentissage et de découverte. Cette période est aussi pleine de dangers et impose une grande vigilance de la part des adultes. Une équipe australienne a identifié les causes de blessure et d'accident nécessitant une hospitalisation chez les enfants âgés de zéro à 4 ans. Les chercheurs ont analysé les données enregistrées par les services hospitaliers de Nouvelle Galles du Sud (en Australie) entre 1999 et 2009. Au total, 64 495 enfants ont été hospitalisés pour blessure et accident au cours de cette période (58 % de garçons). Les enfants de 2 ans représentaient 24 % des cas.

Cette étude a mis en évidence des particularités en fonction de l'âge de l'enfant. Au cours de la première année de vie, les chutes des enfants portés constituent la majorité des accidents. La deuxième année (de 12 à 24 mois) est marquée par un taux important de brûlures diverses, par boisson, aliment ou huile de cuisson. Les chocs contre des objets arrivent en seconde position. À deux ans, les accidents sont majoritairement causés par des ingestions accidentelles. De 3 à 4 ans, les chutes dans les arrières de jeu deviennent les accidents les plus fréquents, avec une prédominance pour le sexe masculin. Cette étude aide à mieux connaître les causes d'accidents dans la tranche d'âge 0-4 ans. Ces éléments sont intéressants car ils contribuent à définir des actions de prévention ciblées selon l'âge de l'enfant.

Une vaccination dès 11 ans contre les papillomavirus humains

Les papillomavirus humains (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles, à l'origine de lésions (petites verrues) au niveau de l'appareil génital et de l'anus.

Chez les femmes, ces lésions peuvent évoluer et se compliquer en cancer du col de l'utérus. Des vaccins sont disponibles (Gardasil et Cervarix) et confèrent une protection contre les types d'HPV majoritairement responsables des cancers du col. Jusqu'à présent, en France, la vaccination contre l'infection à papillomavirus humain était recommandée chez les jeunes filles de 14 à 23 ans, avant leur première expérience sexuelle ou dans l'année qui suit celle-ci. De récentes données suggèrent de débuter cette vaccination à un âge plus précoce. Tenant compte de ces nouveaux éléments, le HCSP (Haut Conseil de santé publique) recommande de pratiquer la vaccination contre les HPV dès l'âge de 11 ans, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays.

Les arguments en faveur de cette modification sont nombreux. L'âge des premiers rapports sexuels est un paramètre important à prendre en compte, sachant



que la vaccination contre les HPV est plus efficace chez les personnes n'ayant jamais été exposées, c'est-à-dire n'ayant pas débuté leur vie sexuelle. Selon une enquête menée en 2010 auprès des collé-

giens français, l'âge des premiers rapports sexuels tend à s'abaisser. D'un point de vue technique de surcroît, la réponse immunitaire, c'est-à-dire la réaction de défense de l'organisme provoquée par le

vaccin, semble meilleure chez les filles de 9 à 15 ans, par rapport aux filles plus âgées. Enfin, selon les données disponibles, la protection vaccinale semble persister pendant plusieurs années.

Le fait d'avancer l'âge de vaccination contre les HPV à 11 ans présente un autre avantage : celui de coïncider avec le rappel des vaccinations contre la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos et la coqueluche. Les nouvelles données montrent que la co-administration de ces vaccins est possible. Pour le HCSP, cette modification du calendrier vaccinal pourrait permettre d'améliorer l'adhésion à la vaccination contre les HPV. Contrairement à d'autre pays comme l'Australie ou le Royaume-Uni où le taux de vaccination des filles est élevé (la vaccination est réalisée à l'école), la France enregistre un taux de vaccination contre les HPV ne dépassant pas 50 %. Une diminution a même été observée entre 2010 et 2011.

Ado : s'il est fermé à la communication, c'est la faute à son cerveau

Des chercheurs ont trouvé pourquoi les parents rament pour amorcer un semblant de dialogue avec leurs enfants ados. Le cerveau des ados serait ainsi fait qu'il se met en quelques sorte en veille quand il entend des critiques.

Des neuroscientifiques américains nous apprennent une raison scientifique à l'étrange indifférence des ados face aux remarques de leurs parents. Le brouillage de la communication «ado-parentale» trouverait son origine non pas dans une attitude délibérément insolente, mais dans une fermeture cérébrale. En gros, quand ils entendent une critique de la bouche de leur mère, comme «range tes chaussures» ou «arrête avec ton smartphone», les ados «ferment» leurs oreilles mais aussi d'une certaine façon leur cerveau. C'est ce qu'ont constaté des chercheurs de Pittsburgh, de Harvard et de Berkely après l'analyse des réactions cérébrales de 32 ados et pré-ados âgés en moyenne de 14 ans. Les changements dans les parties du cerveau associées à la régulation des émotions, aux

émotions négatives et à la mise en perspective ont été examinés pendant l'écoute de critiques parentales d'une durée de trente secondes.

Un manque d'empathie... cérébrale

Verdict : les remarques parentales déclenchent une réaction dans la zone reliée aux émotions négatives. En revanche, elles semblent réduire l'activité des régions cérébrales impliquées dans la gestion des émotions et la compréhension des interlocuteurs. Autrement dit, si votre ado se brûle la prochaine fois que vous lui demandez quel chose, gardez votre calme en vous rappelant qu'il n'est pas (totalement) responsable de son manque d'empathie.

«La diminution de l'activité cérébrale dans les régions impliquées dans la prise de perspective pourrait aider à expliquer la fréquence élevée de conflits non résolus entre les parents et les ados», conclut l'étude. Un résultat que certains trouveront un peu facile.



Un médicament contre l'ostéoporose efficace contre les cancers du sein et du poumon

Utilisé dans le traitement contre l'ostéoporose, les bisphosphonates pourraient bloquer la production des protéines qui accélèrent la prolifération de cellules cancéreuses.

Les médecins avaient déjà constaté que les patients qui prenaient des bisphosphonates par voie orale pour traiter leur ostéoporose avaient une moins grande incidence de cancer du colon et du sein, ce qui laissait entendre que ce traitement avait des vertus préventives. Une équipe de chercheurs dirigée par le professeur Mone Zaidi, de la fa-

culté de médecine du Mount Sinai, à New York (Etats-Unis), s'est basée sur cette découverte pour mettre au point le mécanisme qui pourrait permettre d'utiliser les bisphosphonates afin de traiter et prévenir un grand nombre de cancers du poumon, du sein et du colon.

Traiter la tumeur au tout début

Si leurs essais cliniques sont confirmés, ils pourraient accélérer l'utilisation des bi-

phosphonates pour prévenir ou traiter des tumeurs dans leur premier stade. Ces médicaments agissent en bloquant certaines protéines (HER) qui offrent aux cellules cancéreuses la capacité de se multiplier et de se répandre.

«Ces médicaments étant déjà connus et approuvés par les autorités sanitaires pour le traitement de l'ostéoporose, ils pourraient rapidement être prescrits dans le cadre du traitement de certains cancers surreprésentant les protéines HER», a déclaré le Professeur Mone Zaidi.

TLEMCEN

Le patrimoine oral et musical maghrébin revisité à travers le spectacle «Samaa enda»

Le spectacle «Samaa enda» des chants et des contes maghrébins, présenté dans la soirée de mercredi au palais de la Culture de Tlemcen, a permis à une assistance nombreuse de (re)découvrir un pan du patrimoine immatériel oral maghrébin.

La journaliste et conteuse Sihem Kenouche, conceptrice de ce spectacle, produit par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC), a présenté une série de contes et légendes, puisées du patrimoine maghrébin oral et qui ont inspiré des poètes, auteurs de «qacidates», devenues célèbres mais dont les origines et les sources restent méconnues du public. Sihem, en conteuse aérie, a émerveillé un public très attentif aux récits d'amour, aux épées grandioses, aux tranches de vie ou tout simplement aux témoignages du passé et de l'imagination. «Alfyachiya», «El boughui», «Vava inouva», «El meknassia», «Lazrag saanib et Hiziyâ»: des qacidates très connues dans le monde musical maghrébin ont été redécouvertes dans ce spectacle, qui porte lui-même le nom d'un héros des contes populaires maghrébins «Samaa enda».

Ces morceaux légendaires, interprétés dans les différents genres musicaux connus au Maghreb, ont été «ressuscités» par six artistes, en l'occurrence Mehdi Tamache (Alger), Djelkoul Merga (Adrar), Abaas Righi (Constantine), Nouria Yasmine Aït Ouali (Tizi Ouzou), Hayat Boukhri (Maroc) et Mohamed Djebali (Tunisie).

Ces voix ont donné une dimension extraordinaire à ces légendes et contes. Ces chanteurs ont, tout à tour, permis au public de voyager, deux heures durant, dans les tréfonds du Maghreb, là où le conte est devenu chant et les phrases parlent à la musique.

Ce spectacle, présenté en janvier dernier à Alger, entamera après Tlemcen, une tournée dans plusieurs villes algériennes notamment Annaba, El Oued et Tizi-Ouzou.

La conteuse retrouvera le public algérois, le 10 décembre prochain, pour un second spectacle à la salle Ibn Khaldoun.

L'artiste peintre Djemaï Khounfaöis expose à Alger jusqu'au 20 décembre



L'artiste peintre algérien Djemaï Khounfaöis magnifie avec différentes techniques des scènes de vie, des traditions soufies et des symboles berbères dans une exposition inaugurée mercredi à Alger.

Visible jusqu'au 20 décembre à la galerie Asselah-Hocine, cette exposition regroupant une trentaine de toiles, entre aquarelles et peintures à l'huile, est présentée en deux volets distincts, selon les techniques utilisées par le peintre.

La première salle de la galerie est réservée aux tableaux réalistes et impressionnistes où le peintre reproduit des scènes de vie et des instantanés puisés dans différentes régions d'Algérie. Ces œuvres, titrées «Le retour du troupeau», «Fantasia» ou encore «L'enfant dans l'oued», invitent le visiteur à méditer sur la beauté des modes de vie traditionnels algériens.

Dans la seconde partie de l'exposition, Djemaï Khounfaöis explore la richesse du patrimoine religieux et linguistique algériens, en usant de la technique du «bas-relief», inspirée de la sculpture, pour sublimer des traditions du soufisme et des symboles berbères.

L'artiste propose, par ailleurs, des tableaux aux thèmes engagés comme dans «Mendier», une peinture qui attire l'attention sur l'ampleur du phénomène de la mendicité et exposée au côté de l'unique peinture abstraite de l'exposition, titrée «M'zab». Bien que diverses techniquement, les œuvres de Djemaï Khounfaöis se rejoignent dans une même attention accordée au mouvement et une présence constante du vivant dans les sujets traités.

Originaire de Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), Djemaï Khounfaöis compte à son actif plusieurs expositions individuelles et collectives en Algérie, en Tunisie et en France, entre autres.

En 2006, il reçoit le «Prix Guntas» décerné annuellement par la maison de la culture Ibn-Rochd de Djelfa.

ALGÉRIE-ETHIOPIE

La photographe et vidéaste Amina Zoubir au Festival «Addis Foto Fest» en Ethiopie

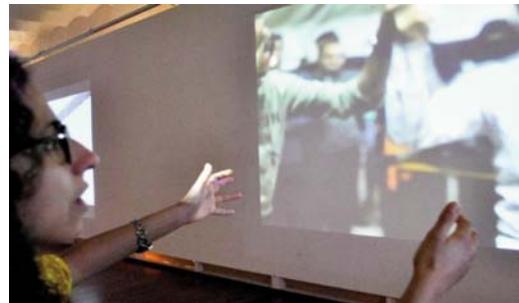
La photographe et vidéaste algérienne Amina Zoubir participe au 3^e Festival «Addis Foto Fest» d'Addis-Abeba qui se poursuit jusqu'au 7 décembre dans la capitale éthiopienne, indiquent les organisateurs.

Amina Zoubir présentera un montage de photographies, ainsi qu'une vidéo-installation dans la section «Visions of Africa» (Visions d'Afrique) qui accueille les travaux d'artistes africains issus de 16 pays.

L'artiste algérienne sera aussi présente, dans la section «Video Art Projections From Across Africa» (Projections vidéos de différents pays d'Afrique), aux côtés d'artistes du Burkina Faso, Mali, Nigeria et Kenya.

Née en 1983 Amina Zoubir, qui vit entre Alger et Paris, tente par son art de «comprendre le langage corporel de la femme» et ses «manifestations dans les espaces publics, dans les pays arabes en particulier».

Ses documentaires, travaux d'ins-



tallation et autres ont déjà été présentés dans des festivals et biennales en Algérie, en France, en Espagne et en Italie, notamment.

Parmi les œuvres de l'artiste, les documentaires «Khoud Trolley ou chouf» (prends le bus et regarde), «Dynamic Housewives» (Mères de famille dynamiques), la vidéo «Move the Karakou», le montage photographique «Escape from the Body» (Evasion depuis le corps), et l'installation «Faces of Streets» (visages de rues).

D'autres sections de ce rendez-vous international sont, par ailleurs, dédiées aux deux Amériques, à l'Asie, au Moyen-Orient avec un gros plan sur l'Ouganda.

Fondé en 2010 par l'Ethiopienne Aida Muluneh, photographe, réalisatrice et directrice de l'entreprise photographique «Dest For Africa», le Festival «Addis Foto Fest» vise, selon les organisateurs, à «faire découvrir la notion de l'image dans le monde», à travers des photographes éthiopiens et étrangers.

FONDS POUR LE PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN Réunion du conseil d'administration à Alger

La 16^e session du conseil d'administration du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) dont les travaux ont débuté mercredi à Alger, examinera la réalité du patrimoine mondial africain, les activités et les programmes du fonds et les dossiers de classification des sites archéologiques des pays arabes situés dans le continent africain au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette session, de deux jours, est l'occasion de réfléchir à la classification et à la préservation du patrimoine africain, a indiqué Mourad Betrouni, directeur de la protection légale des biens culturels au ministère de la culture, dans une allocution lue au nom de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

L'Algérie a consenti d'importants efforts au niveau continental en vue de protéger et de préserver le patrimoine africain culturel et matériel, a affirmé la ministre dans son allocution, tout en exprimant la volonté de notre pays de participer à toutes les initiatives visant à préserver ce patrimoine, menacé de disparition. Les responsables du fonds et les représentants africains de l'Unesco chargés du patrimoine ont salué, dans leurs interventions, les efforts fournis par l'Algérie au sein de cette instance africaine, son soutien matériel et son action en vue de préserver et de promouvoir le patrimoine africain.

Ils ont en outre mis en garde contre les «risques» qui



menacent certains sites importants «dont les guerres notamment à Tombouctou (Mali)».

Ils ont insisté sur la nécessité de former des spécialistes dans le domaine de la rénovation et de la réhabilitation des sites, soulignant l'importance de la formation notamment en matière d'élaboration des dossiers de demandes de classification des sites, qui doivent respecter certaines normes et techniques définies par l'Unesco. «Le problème se pose en matière d'élaboration d'un plan de gestion», a estimé M. Betrouni, rappelant que l'Algérie avait réussi à classer 7 sites patrimoine culturel matériel, selon les exigences de la commission du patrimoine mondial.

Le fonds a été créé lors de la 25^e session générale de l'Unesco en vue de procéder à la classification du patrimoine africain.

Le Fonds dont le siège est établi en Afrique du Sud, couvre quatre régions représentées au niveau de son conseil d'administration qui peut, à l'invitation d'un pays africain, se réunir en dehors du siège du fonds.

Il a pour objectifs la réalisation des programmes inscrits parmi les principaux objectifs de l'Unesco relatifs aux pays africains notamment en ce qui concerne la consolidation des capacités des pays à inscrire leurs sites au patrimoine mondial.

8^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE SANAA Participation de 8 troupes locales

La 8^e édition du Festival national de la musique andalouse Sanaa se tiendra du 5 au 10 décembre à Alger, avec la participation de 8 associations au concours officiel, a indiqué mercredi le commissariat du festival.

Prennent part à la 8^e édition du Festival, les associations Ahbab Cheikh Sadek Bedjaoui (Béjaïa), Anadil El Djazaïr (Cheraga), Amel el Andalous (Tiaret), Bébane El Andalous (Bordj Bou-Arréridj), Diar El Andalous (Blida), El Othmania (Ténès), El Bachtarzia (Koléa) et El Maghdiria (Mascara). Il s'agit de la première participa-



tion de ces associations spécialisées dans la musique «Sanaa» à ce rendez-vous culturel, contrairement aux précédentes éditions auxquelles prenaient part les lauréats de chaque édition. La cérémonie d'ouverture a été marquée par un

hommage au chantre de la musique andalouse, le regretté cheikh Omar Bensemmane (1906-1972), l'un des fondateurs de l'association «El Djazaïria». Le premier concert musical sera animé par Yacine Bensemmane, fils du défunt artiste, et l'association El Amraouia (Tizi Ouzou) à la salle Ibn Zeydoun (Riad el Feth). Crée en 2007, le Festival national de la musique andalouse Sanaa vise à préserver et à valoriser le patrimoine culturel immatériel que représente ce genre musical (Sanaa).

APS

ALGÉRIE-NIGER**Deux nigériennes en situation irrégulière en Algérie rapatriées vers leur pays après avoir été opérées**

Deux nigériennes, en situation irrégulière en Algérie, ont été rapatriées par avion mercredi soir vers leur pays, après avoir été opérées et prises en charge par le Croissant-Rouge algérien (C-RA).

«Nous avions été très bien traitées. Nous avons été soignées et bien prises en charge et maintenant nous aimons rentrer chez nous pour rejoindre nos familles», ont déclaré à l'APS, ces deux femmes, qui ont requis l'anonymat, exprimant leur «entièvre gratitudine aux autorités algériennes pour leur aide précieuse».

Accompagnées d'une équipe de bénévoles du C-RA, les deux nigériennes ont été transportées à l'aéroport d'Alger pour rallier Niamey, a-t-on constaté au siège du C-RA.

Ces deux femmes qui avaient été victimes d'un accident de la circulation, ont subi une intervention chirurgicale, a précisé, pour sa part, la présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Saïda Benhabylès, ajoutant qu'elles avaient reçu tous les soins nécessaires pour leur rétablissement. «Ces deux ressortissantes nigériennes ont émis le souhait de rejoindre leurs familles au Niger et nous leur avons offert deux billets d'avions», a-t-elle dit.

S'agissant des autres ressortissants nigériens, des bus confortables seront mobilisés pour cette opération de rapatriement et des médecins, des



psychologues et un encadrement du C-RA les accompagneront jusqu'au centre d'accueil de Tamanrasset pour qu'ils soient transférés vers le Niger avec la collaboration des autorités nigériennes.

Ces ressortissants bénéficieront d'un colis alimentaire après avoir quitté l'Algérie, à titre de don et les personnes malades ne seront rapatriées qu'une fois prises en charge et soignées.

L'opération de rapatriement fait suite à la demande du gouvernement du Niger faite à l'Algérie pour l'aider à rapatrier ses ressortissants pour mettre fin à leur souffrances.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz avait affirmé jeudi dernier que l'Algérie traitait «humainement» le dossier des déplacés nigériens, évo-

quant le rapatriement prochain de Nigériens vers leurs villes d'origine conformément aux mesures décidées de concert avec les autorités de ce pays.

«Les usages et traditions de l'Algérie ne lui permettent pas de rapatrier ces personnes par la force», avait ajouté le ministre précisant que «la majorité des déplacés africains en Algérie sont des Nigériens et il a été convenu du rapatriement de ces derniers à la demande du gouvernement de leur pays».

Par ailleurs, le gouvernement du Niger avait précisé, vendredi dans un communiqué, à propos de ses compatriotes se trouvant en situation irrégulière en Algérie, qu'à «aucun moment, il ne s'est agi d'expulsion», se félicitant de l'excellente collaboration des autorités algériennes dans le cadre de cette opération humanitaire.

Le projet d'accord pour la paix au Mali, une «avancée» vers la conclusion d'un accord définitif

Le Gouvernement malien a salué mercredi, dans un communiqué, la qualité du «Projet d'accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali», élaboré par l'équipe de médiation en octobre dernier, le qualifiant d'«avancée» vers la conclusion d'un accord de paix définitif.

La poursuite des pourparlers inter-maliens inclusifs de paix du 20 au 27 novembre dernier à Alger avait pour but de recueillir les points de vue et les propositions consolidées des parties sur le document élaboré par l'équipe de médiation, dont l'Algérie est le chef de file, a rappelé la même source.

«Le Gouvernement de la République du Mali salue la qualité du Projet d'accord pour la paix et la ré-

conciliation nationale au Mali, qui lui a été remis et qui constitue une avancée vers la conclusion d'un accord de paix», a souligné le communiqué.

Ledit document a fait l'objet d'une «large diffusion» auprès des institutions du Mali et des forces vives de la nation malienne par le gouvernement qui a recueilli les contributions des différentes composantes et sensibilités de la société, a indiqué le communiqué.

Le Gouvernement du Mali a saisi cette occasion pour adresser ses «chaleureux remerciements» à l'équipe de médiation pour son «engagement continu» aux côtés du peuple malien.

Le Mali s'est félicité «surtout de ce que les fondements de la nation malienne et de la République, à savoir l'in-

tégrité du territoire, l'unité nationale, la forme républicaine et laïque de l'Etat malien sont réaffirmés dans ce projet».

Ledit document «fera l'objet d'un examen minutieux» de la part des experts de chaque partie avant d'être amendé lors de la reprise des négociations, a affirmé la même source.

Le Gouvernement malien a réitéré sa «détermination à poursuivre les négociations avec les mouvements armés dans le respect des engagements pris, de la tolérance et de l'ouverture d'esprit jusqu'à l'obtention d'un accord global et définitif de paix indispensable à la réconciliation nationale, à la stabilisation et au développement de la République du Mali».

L'armée nationale libyenne se prépare à reprendre Tripoli

L'armée nationale de la Libye a commencé à se déployer autour de Tripoli, s'apprêtant à reprendre la ville sous contrôle des groupes armés, a annoncé le gouvernement libyen mercredi.

«Le gouvernement informe les Libyens et les ressortissants étrangers à Tripoli et dans les régions environnantes que ses forces se dirigent vers Tripoli. Elles se trouvent à la périphérie de la ville, avec pour but de libérer des groupes armés. Elles emploieront la force contre quiconque résistant à leur entrée à Tripoli ou menaçant la vie de civils ou les biens publics,» indique une déclaration gouvernementale.

Le gouvernement a par ailleurs appelé les groupes ar-



més à abandonner leurs armes et à ne pas opposer de résistance. La déclaration invite par ailleurs les citoyens à s'élever contre la coalition islamiste armée «Aube libyenne».

Les membres de l'Aube libyenne contrôlent la capitale Tripoli ainsi que de larges zones dans l'ouest du pays depuis le mois d'août.

Depuis la mi-novembre, l'armée nationale libyenne a lancé de nouvelles séries d'assauts contre les zones contrôlées par cette coalition armée.

Plusieurs raids aériens ont été effectués dans des villes telles que Tripoli, Zouara, Zawiya, Sorman et Gharyan, alors que des combats féroces continuent de faire rage à Benghazi.

TUNISIE**Mohamed Ennaceur élu président du Parlement**

Mohamed Ennaceur, vice-président de «Nidaa Tounès», a été élu, hier, président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, nouveau Parlement tunisien) à une majorité de 176 voix, a indiqué l'Assemblée. Le président de la séance inaugurale et doyen de l'ARP, Ali Ben Salem, a annoncé que la commission de dépouillement a enregistré 4 bulletins nuls et 34 bulletins blancs. Au début de la séance, Ben Salem a affirmé qu'un seul candidat s'était présenté au poste de président de l'ARP. Les 217 élus ont commencé à voter à bulletin secret en milieu de matinée.

Ils devront élire deux vice-présidents de l'Assemblée, postes pour lesquels sont notamment en lice Abdelfattah Mourou, l'un des fondateurs du parti Ennahda, et Mbarka Brahmi, la veuve de Mohamed Brahmi, député de gauche assassiné en 2013.

Mohamed Ennaceur est un ancien ministre des Affaires sociales du père de l'indépendance tunisienne Habib Bourguiba. Il s'agit d'un proche de Béji Caïd Essebsi, 88 ans, chef de Nidaa Tounès et favori du deuxième tour de la présidentielle prévu en décembre face au président sortant Moncef Marzouki. Élu le 26 octobre l'Assemblée des représentants du peuple est le premier parlement démocratiquement élu en Tunisie. Ces législatives ont été remportées par Nidaa Tounès (86 élus) devant Ennahda (69 députés) mais des tractations sont cependant nécessaires pour la formation d'une majorité stable afin de former un gouvernement.

**SOUUD DU SUD
Recrudescence des combats alors que la crise politique continue**

Le Soudan du Sud connaît une recrudescence des combats entre les forces gouvernementales et celles de l'opposition, les plus violents entre les deux parties belligérantes depuis mai, a déclaré mercredi un porte-parole des Nations unies.

Lors d'un point de presse à New York, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a cité des informations envoyées la veille par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) faisant état d'affrontements entre les deux parties dans le comté de Fangak, dans l'Etat de Jonglei, au nord du pays.

Les combats auraient provoqué le déplacement d'environ 4.000 civils, a précisé le porte-parole.

«La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue de fournir une protection et un soutien logistique aux équipes de surveillance et de vérification qui sont déployées au Soudan du Sud dans le cadre du mandat de la Mission des Nations unies», a déclaré M. Dujarric. La MINUSS a également reçu des informations concernant une attaque vendredi dernier dans l'Etat de l'Equateur occidental par des membres présumés de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), au cours de laquelle une jeune fille de 13 ans a été portée disparue. La Mission de l'ONU étudie l'incident, a-t-il dit.

L'affrontement politique entre le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, et son ancien vice-président, Riek Machar, a commencé à la mi-décembre 2013 et s'est ensuite transformé en véritable conflit. L'IGAD, qui est une organisation régionale regroupant des pays d'Afrique de l'Est, sera de médiateur dans les pourparlers de paix entre les parties rivales.

APS

BELGIQUE-PALESTINE

Le Parlement belge va adopter une résolution non contraignante sur la reconnaissance de l'Etat palestinien

Le Parlement belge va prochainement adopter une résolution non contraignante appelant le royaume à reconnaître l'Etat palestinien le «moment opportun», a indiqué mercredi le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders.

La coalition au pouvoir en Belgique soutient un projet de résolution que les députés devraient adopter «à l'assemblage la semaine prochaine», emboitant le pas aux Parlements britannique, espagnol et français, affirmait mercredi le journal *Le Soir*.

Cette résolution stipule que le Parlement «demande au gouvernement fédéral de reconnaître l'Etat palestinien comme Etat et sujet de droit international au moment qui sera jugé le plus opportun».

Celui-ci sera déterminé en fonction de «l'impact positif de cette reconnaissance afin de relancer ou d'appuyer un processus politique inclusif de négociations entre Israël et la Palestine», de «l'évolution de la concertation» au sein de l'Union européenne (UE) ou encore de «l'existence d'un gouvernement palestinien de plein exercice ayant autorité sur l'ensemble du territoire palestinien», précise le texte. «La Belgique est depuis très long-



temps déjà favorable à la reconnaissance de l'Etat de Palestine», a rappelé mercredi devant la presse Didier Reynders.

«Ce que nous avons fait maintenant, c'est travailler dans la majorité à préparer le débat qui devra avoir lieu au Parlement pour bien confirmer que la question, en fait, c'est le moment de la reconnaissance», a encore indiqué M. Reynders.

«Si ce consensus n'est pas atteint (...), on prendra attitude nous-mêmes», a-t-il toutefois assuré.

«Une fois que l'on veut avancer vers une reconnaissance, il faut essayer de se coordonner sur le plan européen (...). L'Europe, dans les prochaines semaines je l'espère, devrait désigner un envoyé spécial pour le Moyen-Orient et tenter de remettre en route un processus dans lequel l'UE joue un rôle plus actif», a-t-il expliqué. «C'est dans le ca-

dre de ce processus que l'on verra, en fonction des évolutions et des réactions de parts et d'autres, tant d'Israël que de l'Autorité palestinienne, à quel moment, si possible de manière coordonnée en Europe, utiliser la reconnaissance», a encore indiqué M. Reynders.

«Si ce consensus n'est pas atteint (...), on prendra attitude nous-mêmes», a-t-il toutefois assuré.

Ces démarches s'inscrivent dans un mouvement croissant en Europe considérant la reconnaissance comme un moyen de faire pression pour relancer le processus de paix israélo-palestinien et sauver la solution à deux Etats israélien et palestinien, menacée par la poursuite de la colonisation et d'agressions contre le peuple palestinien.

IRAK

Iraniens et Américains effectuent des frappes dans des zones différentes

Les raids aériens iraniens récents lancés en Irak ont visé des insurgés de l'organisation autoprotégée «Etat islamique» (Daech) dans une zone de l'Est où les avions américains n'opèrent pas, a indiqué le Pentagone mercredi.

Des responsables de la défense américaine ont expliqué que les raids des chasseurs iraniens F-4 Phantom ce week-end s'inscrivaient dans un schéma de deux zones d'intervention distinctes, créées en Irak par les conseillers militaires iraniens et américains.

«C'était dans la province orientale de Diyalah», a dit un porte-parole du Pentagone, Steven Warren, en soulignant que c'était la première opération de combat des F-4 iraniens contre l'EI, à la connaissance de Washington. «Nous ne sommes pas actifs là-bas».

Un responsable américain a dit que Téhéran et Washington souhaitaient éviter toute confrontation ou



tout accident qui risquerait de créer une crise internationale.

La coalition menée par les Etats-Unis est prête à tolérer la présence de conseillers militaires et d'avions iraniens dans les provinces de l'est et du sud de l'Irak, où vivent majoritairement des chiites.

«Il y a un accord tacite selon lequel nous n'allons pas agir dans le même espace. Et ils ne ciblent pas les

forces américaines», a expliqué le responsable de la défense à l'AFP.

Les avions américains et alliés ont continué leurs raids ces trois derniers jours en Irak, avec 11 frappes depuis lundi dans le nord et l'ouest de l'Irak, dont quatre contre des insurgés de l'EI près de Mossoul, a indiqué le commandement américain chargé de la région (Centcom).

ARMES CHIMIQUES

Destruction en Syrie des dernières installations d'ici fin juin

Les travaux pour détruire les dernières installations de production d'armes chimiques en Syrie commenceront en décembre et doivent se terminer en juin 2015, a indiqué mercredi l'ambassadeur syrien à l'ONU Bachar Jaafari.

Celui-ci s'exprimait après des consultations entre les 15 pays membres du Conseil de sécurité et Sigrid Kaag, qui dirige la mission conjointe des Nations unies et de l'OIAC (Or-

ganisation pour l'interdiction des armes chimiques) chargée d'éliminer l'arsenal chimique syrien.

«Le processus de destruction doit commencer avant la fin du mois avec la destruction du premier tunnel et se terminer fin juin 2015», a annoncé à la presse l'ambassadeur syrien. Il a promis «le maximum d'aide et de coopération à l'OIAC de la part du gouvernement syrien pour terminer le travail qui

reste à faire». Lors d'une réunion du Conseil en novembre, l'ONU avait annoncé que les travaux, qui prévoient la destruction de sept hangars et de cinq tunnels souterrains, commenceront dès novembre et se termineront avant l'été 2015.

M. Jaafari a expliqué ce retard par le fait qu'une entreprise pressentie pour mener ces travaux «s'était retirée» et avait été remplacée par deux sociétés syriennes.



RUSSIE

Mort de plusieurs policiers dans des affrontements avec des rebelles en Tchétchénie

Plusieurs policiers ont trouvé la mort jeudi dans des affrontements avec des rebelles qui ont lancé une attaque contre un poste de circulation puis pris d'assaut un immeuble abritant des médias locaux à Grozny, capitale de la Tchétchénie, dans le Caucase russe, ont annoncé les autorités.

«Il y a des pertes parmi le personnel», a annoncé le Comité national anti-terrorisme, dans un communiqué diffusé par les agences de presse russes.

Le Comité n'a pas donné immédiatement de bilan chiffré. Selon l'agence de presse publique RIA Novosti, citant une source policière locale, cinq policiers ont été tués et plusieurs blessés. Le ministère de l'Intérieur n'a pas fait de déclarations pour l'instant. Le Comité national anti-terrorisme a déclaré qu'un groupe de rebelles avait attaqué un poste de circulation puis avait pris d'assaut la «Maison de la presse», un immeuble abritant des médias locaux à Grozny.

Les rebelles sont actuellement dans l'immeuble, où ils ont été bloqués par la police et les forces de sécurité, selon le Comité. Cinq policiers ont été tués et une dizaine ont été blessés à Grozny en octobre alors qu'ils empêchaient un jeune kamikaze d'attaquer une salle de concerts abritant des milliers de personnes lors d'une fête locale.

UKRAINE-UE

Le 17^e Sommet se tiendra en janvier prochain à Kiev

Le président ukrainien, Piotr Porochenko, et le président du Conseil européen Donald Tusk, ont convenu d'organiser à la fin de janvier prochain un nouveau sommet Ukraine-UE à Kiev, a annoncé mercredi le service de presse de la présidence ukrainienne.

«MM. Porochenko et Tusk se sont entretenus par téléphone et ont convenu de tenir le 17^e sommet Ukraine-UE fin janvier à Kiev», ajoute la même source, précisant que les deux hommes ont également évoqué la possibilité d'autres rencontres bilatérales, notamment une visite du président ukrainien à Bruxelles à la mi-décembre, à l'occasion d'une réunion du Conseil européen et d'un forum du Parti populaire européen.

L'UE apporte son soutien financier à l'Ukraine en fournissant à Kiev 260 millions d'euros à partir de la somme concrète auparavant d'aide macro-financière (AMF).

SYRIE-USA

Lutte contre l'EI: les frappes de la coalition sont inefficaces

Les frappes aériennes en Syrie de la coalition dirigée par Washington contre le groupe auto-proclamé «Etat islamique» (Daech) sont inefficaces, juge le président syrien Bachar al-Assad dans un entretien au magazine français *Paris-Match* publié jeudi. Ces interventions aériennes «nous auraient certainement aidés si elles étaient sérieuses et efficaces. C'est nous qui menons les combats terrestres contre Daech, et nous n'avons constaté aucun changement», souligne-t-il. «On ne peut pas mettre fin au terrorisme par des frappes aériennes.

Des forces terrestres qui connaissent la géographie et agissent en même temps sont indispensables», déclare le président syrien. «C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de résultats réels après deux mois des campagnes menées par la coalition. Ce n'est donc pas vrai que les frappes de la coalition nous aident», dit-il. Bachar al-Assad confirme par ailleurs que Damas considère les frappes des Américains et de leurs alliés comme «une violation de la souveraineté nationale» de la Syrie. «Il s'agit d'une intervention illégale, d'abord parce qu'elle n'a pas reçu l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU, ensuite parce qu'elle n'a pas tenu compte de la souveraineté d'un Etat qui est la Syrie», déclare-t-il.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	10:29	Les lapins crétins : invasion
06:20	Franklin	10:35	Les lapins crétins : invasion
06:30	TFou	10:46	LoliRock
08:30	Téléshopping samedi	11:09	C'est bon !
10:15	L'affiche de la semaine	11:15	Expression directe
10:30	Nos chers voisins	11:20	Consomag
11:00	Tous ensemble	11:25	Météo
12:00	Les douze coups de midi	11:30	La voix est libre
12:48	Météo	12:00	Journal régional
12:50	L'affiche du jour	12:25	Journal national
13:00	Journal	12:55	30 millions d'amis
13:50	Météo	13:25	Les grands du rire
13:55	Josephine, ange gardien	15:00	En course sur France 3
15:15	Le plus beau des cadeaux	15:25	Samedi avec vous
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	16:10	Des chiffres et des lettres
18:00	Bienvenue chez nous	16:50	Harry
19:00	Money Drop	17:25	Un livre, un jour
19:55	Météo	17:30	Slam
20:00	Journal	18:10	Questions pour un champion
20:30	My Million	19:00	19/20 : Journal régional
20:35	Trafic info	19:18	19/20 : Edition locale
20:37	Météo	19:30	19/20 : Journal national
20:40	Nos chers voisins	19:58	Météo
20:45	C'est Canteloup	20:00	Tout le sport
20:55	Vendredi, tout est permis avec Arthur	20:15	Météo régionale
23:30	Tirage de l'Euro Millions	20:20	Plus belle la vie
23:35	Spéciale bêtisier	20:42	Beau travail

CANAL+

06:20	Dans la bouche...
06:25	The Big Bang Theory
06:40	The Big Bang Theory
07:05	Les Guignols de l'info
07:15	Zapping
07:20	Le petit journal
07:50	Engrenages
08:45	Engrenages
09:35	Casse-tête chinois
11:30	Album de la semaine
12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:05	La météo
12:10	Le petit journal de la semaine
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
14:05	Diana
14:45	Those Who Kill
15:55	The Amazing Spider-Man
18:10	Pendant ce temps...
18:12	Pendant ce temps...
18:15	Le Before du grand journal
18:45	Le JT
19:05	Le grand journal
20:00	Le grand journal, la suite
20:25	Le petit journal
20:55	En solitaire
22:35	Comme des frères

M6

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	06:20	M6 boutique
06:39	Les Podcats	10:35	Cinésex
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	13:35	Double destinée
08:07	Wakfu	13:45	La parade de Noël
08:51	Wakfu	15:35	Poussières d'amour
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	17:20	Les reines du shopping
10:16	Les lapins crétins : invasion	18:25	Objectif Top chef
10:23	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
		19:45	Le 19.45
		20:10	Scènes de ménages
		20:50	Elementary
		21:45	Elementary
		22:40	Elementary
		23:30	Elementary

3

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR



L'animateur invite Kev Adams, Michel Boujenah, Shy'm, Virginie Hocq, Stéphane Rousseau, Rachid Badouri, Titoff, Arnaud Ducret, Claudia Tagbo, Florent Peyre et Les Chevaliers du Fiel à relever des défis où l'autodérision est de mise. Les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés et ainsi défier les lois de la gravité au risque de chuter régulièrement. Ils se lancent aussi dans l'improvisation d'une chorégraphie sur « Let's Dance ».

2

20h45

DUEL AU SOLEIL (SÉRIE TV)

20h47 (48 mn)*Les fantômes de Cauro*
Saison 1 - Episode 3 sur 621h35 (55 mn)*Dommages collatéraux*
Saison 1 - Episode 4 sur 6

Le corps d'Eve, une actrice, est retrouvé. Où est passée son amie Clara, petite amie du neveu d'Ange, qui a disparu elle aussi ? Une enquête complexe s'annonce.

3

20h45

TÉLÉTHON 2014 - 28E ÉDITION



Cette année, au pied de la tour Eiffel, l'esplanade du Champ-de-Mars se pare de mille feux pour accueillir le Téléthon. En direct d'une « bulle de cristal », le chanteur Garou, parrain de cette 28e édition, accueille des familles, artistes, chercheurs et animateurs pour faire grimper le compteur de la solidarité en faveur de la recherche sur les maladies génétiques. Magie, danses, chants et acrobaties...

CANAL+

20h55

EN SOLITAIRE



Yann Kermadec peut enfin participer au Vendée globe. Second de Franck Drevil, il remplace en effet ce dernier, qui a été contraint tardivement d'abandonner la course. La course se déroule bien pour lui mais un ennui technique l'amène à faire une halte aux Canaries. Quand il repart, il constate qu'un jeune migrant mauritanien clandestin est monté à bord de son bateau. L'adolescent s'appelle Mano Ixa et veut rejoindre la France. Mais Yann ne veut pas sacrifier sa course pour le jeune homme.

M

20h50

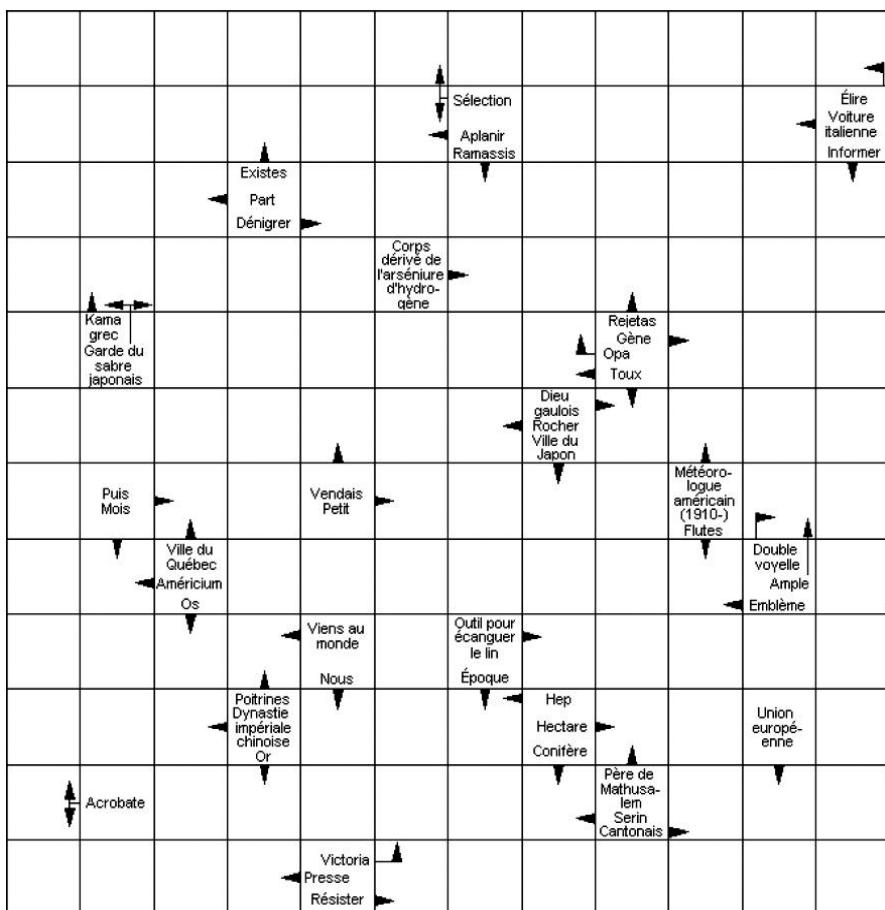
ELEMENTARY (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn)*London Calling*
Saison 2 - Episode 1 sur 2421h45 (55 mn)*Ecch et maths*
Saison 2 - Episode 2 sur 2422h40 (50 mn)*Sherlock et Watson*
Saison 1 - Episode 1 sur 2423h30 (55 mn)*Le grand sommeil*
Saison 1 - Episode 2 sur 24

Holmes et Watson tentent de prouver que deux jumelles ont commis deux meurtres. Mais l'une est dans le coma et l'autre jouit d'un alibi en béton.



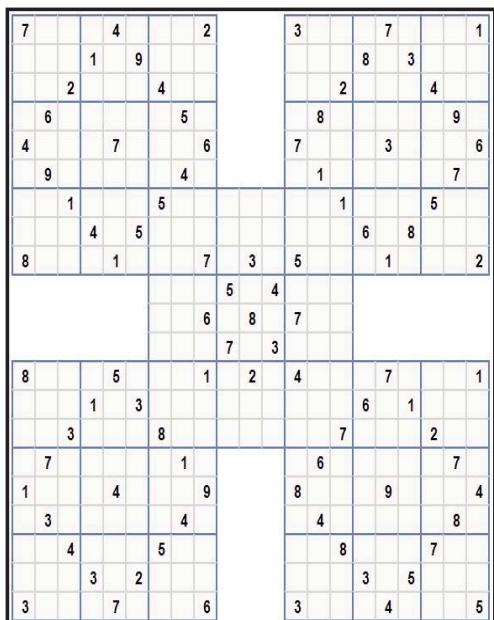
Mots fléchés n°795



Samouraï-Sudoku n°795

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°795

Horizontalement:

1. Art d'incrustier au mar- tage des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescent - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrum
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Pré-

nom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Séléniump - Rivaux - Adjectif possessif

Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des

rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 5 Décembre

1990 : l'armée libanaise prend le contrôle des secteurs chrétien et musulman de la capitale, reconstruisant ainsi le Grand Beyrouth après le retrait total des milices.

1992 : résolution 794 de l'ONU.

1995 : Bill Clinton signe l'ordre de départ des premiers soldats américains pour la Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'une force multinationale de paix sous commandement de l'OTAN qui comptera au total 60 000 hommes.

1996 : les savants de la NASA annoncent l'existence probable de glace, dans un cratère situé au pôle Sud de la Lune.

1997 : les représentants de cent cinquante-quatre pays signent à Ottawa le traité d'interdiction des mines terrestres, mines antipersonnel (les États-Unis, la Chine et la Russie ne signent pas ce traité); il entrera en vigueur le 1er mars 1999.

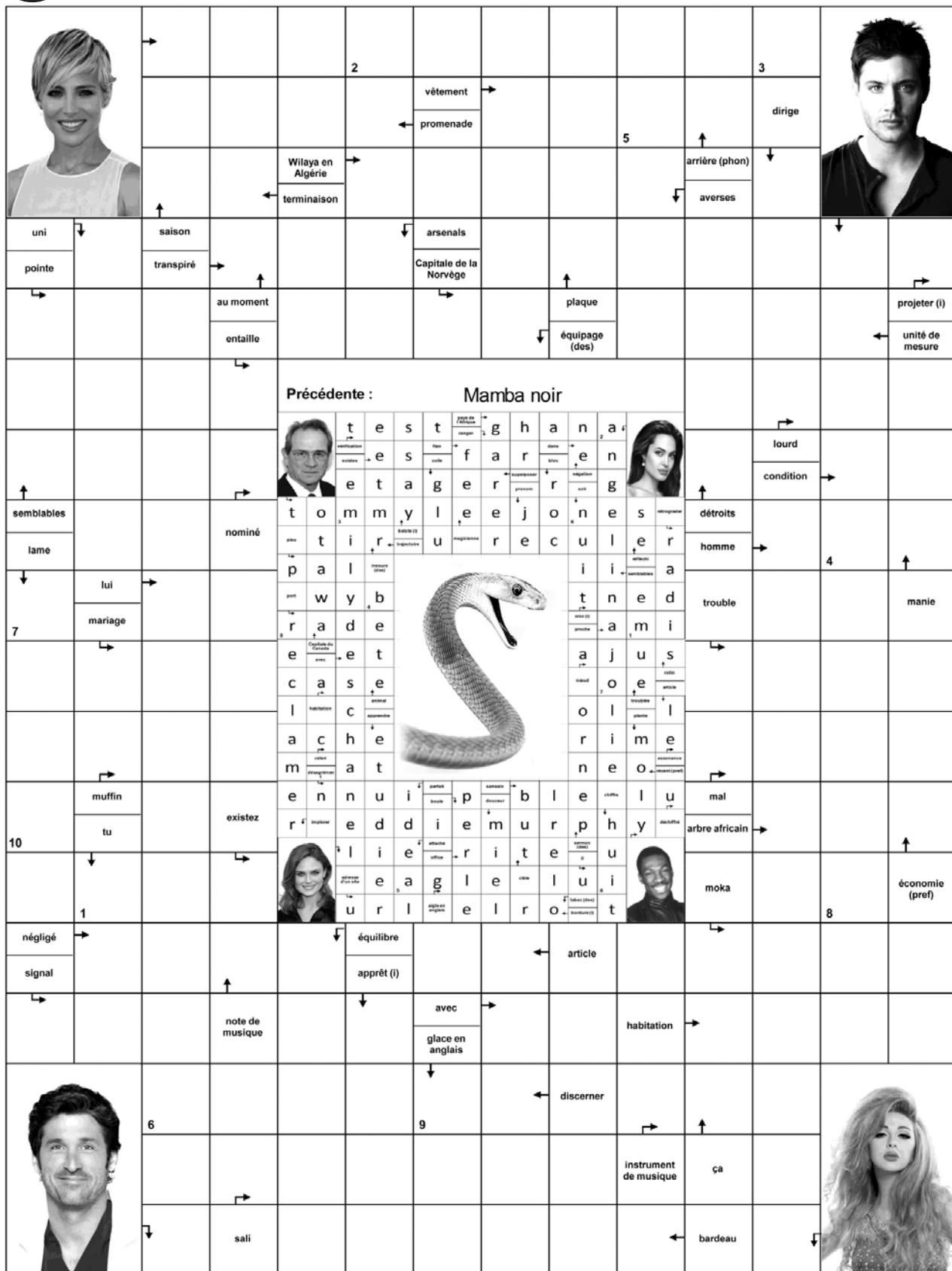
1997 : après les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud obtiennent du FMI un prêt de cinquante-cinq milliards de dollars.

2004 : la Cour suprême ukrainienne invalide le second tour de l'élection présidentielle du 21 novembre et ordonne la tenue d'un nouveau second tour au plus tard le 26 décembre.

Célébrations :

- Journée internationale des personnes handicapées.
- Journée internationale de la langue basque.
- Journée panaméricaine des médecins.
- Inde : Jour des avocats, en l'honneur de Rajendra Prasad, premier président du pays et éminent juriste.
- Uruguay : Día Nacional del Candombe, la Cultura AfroUruguaya y la Equidad Racial, en mémoire d'une action de résistance culturelle contre la dictature en 1978.

N° 48



L'un des plus grands écrivains arabes

--	--	--	--	--

APRÈS LE TIRAGE AU SORT DE LA CAN 2015 L'Algérie dans l'un des deux «groupes de la mort»

Saïd Ben

Le tirage au sort de la CAN 2015 prévu du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée équatoriale a livré son verdict avec deux «groupes de la mort» à savoir celui du «C» et du «D» : le premier est composé du Ghana, l'Algérie, l'Afrique du sud et du Sénégal et le second composé du Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée.

Et les spécialistes estiment à propos de ces deux groupes qu'il est tout à fait normal que lorsqu'on aspire à remporter la Coupe d'Afrique, il va falloir battre toutes les équipes. Et c'est justement l'objectif de toutes les équipes même celles présentées comme «petites». Combien de fois le football nous avait-il réservé des «surprises» avec ces sélections présentées justement comme «petites» ou outsiders. «Aucune équipe n'est si bien le sélectionneur du Sénégal», le Français Alain Giresse. Seulement, il faut reconnaître que ce tirage au sort a réservé des matchs qu'on qualifierait sans hésiter de plusieurs «finales» avant la lettre.

On commencera bien sûr par le groupe de notre pays à savoir le «C» : L'Algérie et le Ghana sont cités comme les favoris. L'Afrique du Sud est revenue en force lors des éliminatoires, mais elle est loin de celle de 1996 qui a décroché le titre africain chez elle et qui a battu les Verts. Le Sénégal a eu vraiment beaucoup de mal à s'en sortir dans la phase des qualifications et il ne s'est qualifié que lors des derniers matchs. C'est dire qu'en football tout est possible. Les Verts n'auront donc qu'à assurer leurs deux premiers matchs à savoir le premier contre l'Afrique du Sud et le second contre le Sénégal pour retrouver le Ghana lors de la dernière journée de la phase des poules avec moins de pression. Seulement, entre le vouloir et le pouvoir, seul le langage du terrain tranchera. Coach Gourcuff sait donc à quoi s'en tenir dans ce groupe si relevé où on retrouve des habitués de la Coupe d'Afrique. Le Ghana cherche toujours à retrouver



l'allant qui fut le sien en 2010 lors de la Coupe du monde et qu'il n'a pas su confirmer au Brésil. Avec le changement de coach, c'est un paramètre qu'il faudrait ne point négliger pour un changement bien que le président de la Fédération ghanéenne estime qu'il attendra son équipe en 2017 pour soulever le Trophée. Et si ses joueurs le contredisent cette fois-ci ?

Souvent cité parmi les candidats au titre, il n'a plus jamais gagné une CAN depuis 1982. L'Afrique du Sud est une équipe qui s'est fixé pour horizon 2022, selon son sélectionneur Ephraïm Shakes Mashaba, raison de plus pour se méfier. Enfin le Sénégal qui n'a jamais remporté l'épreuve serait bien

au regard de son effectif, sans doute le plus dense actuellement, mais ce n'est pas la première fois... Dans l'autre «groupe de la mort», on notera le Cameroun contre l'Afrique de l'Ouest. Cameroun-Côte d'Ivoire aura comme un parfum de revanche pour les Éléphants, dominés à Yaoundé (4-1) pendant la phase de poules et tenus en échec ensuite à Abidjan (1-1) par les Lions indomptables. Le Mali n'a pas été très brillant lors des éliminatoires mais reste sur deux places de troisième lors des CAN précédentes. Enfin la Guinée a attendu une ultime victoire contre l'Ouganda avant de valider son billet pour la Guinée Equatoriale. Une poule où on aura à suivre avec impa-

tience trois derbys de l'Ouest et les Lions Indomptables qui ont redressé leur crinière depuis la catastrophique Coupe du monde brésiliennes. Mais, bien malin celui qui oserait le moins pronostric dans ce groupe vraiment très difficile pour les sélections en lice.

S.B.

COMPOSITION DES GROUPES :**Groupe A:**

Guinée équatoriale - Congo-Brazza - Burkina Faso

Groupe B:

Zambie-RD Congo-Cap Vert-Tunisie

Groupe C:

Ghana-Sénégal-Afrique du Sud-Algérie

Groupe D:

Côte d'Ivoire - Guinée-Cameroun-Mali.

Calendrier du groupe C (heure locale):

Lundi 19 janvier : à Mon-gomo

Ghana - Sénégal (17h00)

Afrique du Sud - Guinée (20h00)

Vendredi 23 janvier : à Mon-gomo

Ghana-Algérie (17h00)

Afrique du Sud-Sénégal (20h00)

Mardi 27 janvier 2013 : à Malabo

Afrique du Sud-Ghana (19h00)

Sénégal-Algérie (19h00).

PROGRAMME COMPLET**PREMIÈRE JOURNÉE:**

17 janvier/Groupe A: Guinée équatoriale - Congo (17h00) à Bata
Burkina Faso - Gabon (20h00) à Bata

18 janvier/Groupe B: Zambie - RD Congo (17h00) à Ebibeyin
Tunisie - Cap-Vert (20h00) à Ebibeyin

19 janvier/Groupe C : Ghana - Sénégal (17h00) à Mongomo
Algérie - Afrique du Sud (20h00) à Mongomo

20 janvier/ Groupe D : Côte d'Ivoire - Guinée (17h00) à Malabo
Mali - Cameroun (20h00) à Malabo

DEUXIÈME JOURNÉE:

21 janvier/Groupe A: Guinée équatoriale - Burkina Faso (17h00) à Bata
Gabon - Congo (20h00) à Bata

22 janvier/Groupe B: Zambie - Tunisie (17h00) à Ebibeyin
Cap-Vert - RD Congo (20h00) à Ebibeyin

23 janvier /Groupe C: Ghana - Algérie (17h00) à Mongomo
Afrique du Sud - Sénégal (20h00) à Mongomo

24 janvier/Groupe D: Côte d'Ivoire - Mali (17h00) à Malabo
Cameroun - Guinée (20h00) à Malabo

TROISIÈME JOURNÉE:

25 janvier/Groupe A: Gabon - Guinée équatoriale (19h00) à Bata
Congo - Burkina Faso (19h00) à Ebibeyin

26 janvier/Groupe B: Cap-Vert - RD Congo - Tunisie (19h00) à Bata
27 janvier/ Groupe C: Afrique du Sud - Ghana (19h00) à Mongomo
Sénégal - Algérie (19h00) à Malabo

28 janvier/ Groupe D: Cameroun - Côte d'Ivoire (19h00) à Malabo
Guinée - Mali (19h00) à Mongomo

QUARTS DE FINALE:

31 janvier/Quart 1 : 1^{er} du groupe A - 2^{de} du groupe B (17h00) à Bata
Quart 2 : 1^{er} du groupe B - 2^{de} du groupe A (20h00) à Ebibeyin

1er février/Quart 3 : 1^{er} du groupe C - 2^{de} du groupe D (17h00) à Mongomo
Quart 4 : 1^{er} du groupe D - 2^{de} du groupe C (20h00) à Malabo

DÉMI-FINALES:

4 février/Demi-finale 1 : Vainqueur Quart 1 - Vainqueur Quart 4 (20h00) à Bata
5 février/ Demi-finale 2 : Vainqueur Quart 2 - Vainqueur Quart 3 (20h00) à Malabo

Match pour la 3e place: Samedi 7 février (17h00) à Malabo

FINALE

Dimanche 8 février (20h00) à Bata.

Solution**Sudoku N°794**

2	3	8	4	5	9	7	6	1
9	4	5	7	6	1	3	2	8
7	1	6	3	8	2	5	4	9
6	9	4	2	1	5	8	3	7
3	5	2	8	7	6	9	1	4
8	7	1	9	3	4	6	5	2
4	2	3	6	9	7	1	8	5
5	8	9	1	4	3	2	7	6
1	6	7	5	2	8	4	9	3

8	3	6	4	9	5	7	1	2
4	9	2	3	7	1	6	5	8
5	1	7	8	2	6	9	4	3
2	8	5	6	1	4	3	9	7
6	7	3	5	8	9	1	2	4
9	4	1	2	3	7	8	6	5
5	3	2	9	1	6	8	4	7
3	2	4	1	8	5	6	9	7
9	6	8	4	2	7	5	3	1

Mots Croisés N°794

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Mots Fléchés N°794

KILIMANDJARO
■CASERAII■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

Déclarations

Déclarations à l'issue du tirage au sort de la CAN-2015 de football effectué mercredi soir à Malabo en Guinée équatoriale.

- Yazid Mansouri (manager de la sélection algérienne):

« La sélection algérienne a hérité d'un groupe très difficile, notamment avec la présence du favori en puissance, le Ghana. Nous allons bien nous préparer pour réussir un bon tournoi. Je pense que le match qui va opposer l'Algérie au Ghana sera déterminant pour le reste de la compétition. »



- Kamel Bouhellal (ancien entraîneur)

« A mon avis, le Ghana et l'Algérie sont les favoris du Groupe C, mais le Sénégal aura son mot à dire et va jouer sans doute les troubles-fêtes. Il faut tenir compte également de l'Afrique du Sud. A partir de ce tirage au sort, il faut se mettre au travail et préparer comme il se doit cette compétition africaine. »



- Zekri Nouredine (entraîneur d'El Wakra/Qatar)

« C'est un groupe très difficile, mais si on arrive à se qualifier aux quarts de finale, les choses deviendront par la suite plus faciles à gérer. Maintenant que nos adversaires sont connus, il faut se préparer dans la sérénité pour bien entamer cette CAN-2015. »



- Mustapha Maza (ancien joueur):»

« L'équipe algérienne n'a pas été gâtée par le tirage au sort, en tombant sur trois adversaires de calibre. Mais le Ghana reste le favori de ce groupe. Le premier match sera très important pour les Verts. »



- Mustapha Sebaa (ancien entraîneur):»

« Nous sommes tombés dans un groupe très relevé. L'Algérie et le Ghana sont les favoris pour passer aux quarts de finale, mais il ne faut pas sous estimer le Sénégal et l'Afrique du Sud qui vont, eux aussi, s'arracher pour obtenir une qualification. La gestion des matchs sera déterminante pour obtenir de bons résultats. »



APS

CAN-2015 (GR C/ALGÉRIE)

Gourcuff : «Tirage difficile et un groupe très dense et homogène»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a estimé que l'Algérie «fait partie d'un groupe difficile et très dense», à l'issue du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) effectué mercredi à Malabo, en Guinée équatoriale hôte de la compétition du 17 janvier au 8 février 2015.

Tiré dans le groupe C, les Verts ont hérité de trois grosses pointures du football

africain : Ghana, Afrique du Sud et Sénégal. «Je pense qu'il n'y avait pas de groupe plus relevé, c'est effectivement un tirage difficile avec un groupe très dense et homogène, où toutes les équipes ont leur chance. On savait que si on veut faire quelque chose, il faudrait éliminer de bonnes équipes», a-t-il déclaré au site officiel de la Fédération algérienne de football.

«Sur les adversaires de l'équipe nationale dans le groupe C, le sélectionneur national dira: «l'Afrique du Sud que je ne connais pas très bien

reste une bonne équipe et une valeur sûre du football africain». «Le Ghana, a-t-il poursuivi, n'a pas réussi sa Coupe du monde, mais reste une équipe solide qui recèle de bons éléments. Le Ghana est l'un des favoris de la compétition». «Le Sénégal quant à lui a retrouvé une équipe compétitive ces dernières années, et revient au devant de la scène continentale. Pour moi, aucune équipe n'est favorite dans ce groupe, car tous les matches sont difficiles», a-t-il conclu.



Madjer : «Le futur champion sera l'une des équipes du groupe C»

L'ancien joueur et entraîneur de la sélection algérienne de football, Rabah Madjer, a prédit que le futur champion d'Afrique sera l'une des équipes du groupe C composé de l'Algérie, du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal, qualifiant cette poule de «très serrée». «Je vois l'une des équipes qui composent le groupe C monter sur le toit de l'Afrique lors de la prochaine CAN, vu la valeur de chacune des quatre formations concernées», a déclaré Madjer mercredi soir à El Haddaf TV.

Le tirage au sort de la CAN-2015, prévu en Guinée équatoriale (17 janvier- 8 février), déroulé mercredi à Malabo a donné lieu à un groupe C très relevé. Madjer a estimé que l'occasion sera pro-



pice pour jauger objectivement les véritables capacités des Verts, après avoir passé avec brio la phase des éliminatoires face

à des formations relativement moyennes. «Si l'on excepte le Mali, les deux autres équipes que notre sélection avait affrontées lors des éliminatoires (l'Ethiopie et le Malawis, ndlr) n'avaient rien d'un foudre de guerre», a-t-il estimé. Il a poursuivi qu'une «très bonne préparation» pour le rendez-vous s'impose, conseillant d'effectuer le stage d'avant-CAN dans un pays limitrophe de la Guinée équatoriale, pour s'acclimater avec les conditions prévalant dans les lieux de la compétition.

Les Verts débuteront la compétition face à l'Afrique du Sud le 19 janvier, avant d'affronter le Ghana le 23 et le Sénégal le 27. Les deux premiers matchs auront lieu à Mongomo, alors que le troisième se déroulera dans la capitale Malabo.

SÉNÉGAL

Giresse : «Le Groupe C est très compliqué»

Le sélectionneur du Sénégal, Alain Giresse a jugé «très compliqué» le groupe C dans lequel jouera son équipe lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) de football, et composé également de l'Algérie, du Ghana et d'Afrique du Sud.

«On a un groupe sérieux, solide, très compliqué. Cela signifie qu'il faudra qu'on soit dans les meilleures conditions avec une préparation qui nous permette d'être au mieux de notre forme», a déclaré l'ancien international français à l'issue du tirage au sort effectué mercredi soir à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale pays hôte de la CAN (17 janvier-8 février). «Tous nos adversaires sont très bons et face à ces équipes, il faudra être au mieux de nos possibilités. On tombe dans le groupe de la ville de Mongomo. Quelles seront les conditions d'hébergement, d'entraînement ? On part dans l'inconnu», a-t-il ajouté. Le patron technique des "Lions de la Teranga" n'a pas caché ses appréhensions quant aux conditions dans lesquelles va se dérouler le tournoi continental après que la Guinée équatoriale ait remplacé au pied levé le Maroc dans l'organisation. «Le pays a rendu un fier service à la CAF, mais est-ce que ce sera possible de mettre tout en œuvre en si peu de temps ? Je ne sais pas, on va le découvrir», a-t-il conclu. Le Sénégal, qui a concédé une seule défaite dans les éliminatoires face à la Tunisie à Tunis, débute la compétition contre la tête de série du groupe C le Ghana le 19 janvier.



Feghouli : «On va disputer trois finales»

L'international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli a estimé que les Verts vont livrer trois finales lors du premier tour de la CAN-2015 en affrontant de grosses cylindrées, à l'issue du tirage au sort effectué mercredi soir à Malabo (Guinée équatoriale)

«Le groupe C est très relevé avec la présence de deux équipes qui ont participé à la dernière Coupe du monde au Brésil (Algérie et Ghana). L'Afrique du Sud avait fait bonne figure et surpris plus d'un lors du mondial 2010, sans oublier le Sénégal qui est une grande nation de football», a déclaré Feghouli au micro de cafonline.com juste après le tirage au sort de la 30^e édition de la CAN.

L'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. «Je pense qu'il faudra bien étudier le jeu de nos trois adversaires. On aura trois finales à jouer et on essaiera de bien se préparer pour ces matchs.

Le premier match est très important et on fera tout pour notre entrée lors de cette CAN», a-t-il poursuivi. D'autre part, la star du FC Valence et leader de la jeune équipe algérienne a regretté le fait que les Verts ne puissent pas avoir à leurs côtés les supporters lors de la CAN-2015 en Guinée équatoriale même si des voyages organisés sont prévus.

«C'est dommage qu'ils ne puissent pas venir nous soutenir dans les tribunes. Mais nous savons qu'ils seront tous avec nous derrière le petit



écran. On fera tout pour leur faire plaisir. On fera tout pour être conquérants et aller le plus loin possible dans cette CAN prestigieuse puisque c'est celle de la 30^e édition», a-t-il conclu. Les Verts entameront la compétition contre l'Afrique du Sud le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer respectivement contre le Ghana le 23 janvier toujours à Mongomo et le Sénégal le 27 à Malabo. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

APS

**LIGUE 1 MOBILIS
(13^e JOURNÉE)**
JSK-RCA
aujourd'hui
au stade
Omar Hamadi

Le match JS Kabylie - RC Arbaa comptant pour la 13^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, prévu initialement samedi à 17h00 au stade 20 août (Alger), se déroulera finalement vendredi à 17h30 à Omar Hamadi (Bologhine) à huis clos, a indiqué mercredi la ligue de football professionnel (LFP). C'est la seconde rencontre de la 13^e journée qui est avancée au vendredi 5 décembre après celle devant opposer le NA Hussein-dey et l'USM El Harrach au stade 20 août (Alger) à 16h00.

Vendredi 5 décembre:

	NAHD-USMH	(16h00)
JSK-RCA	(17h30)	huis clos
Samedi 6 décembre:		
JSS-MGEE	(15h00)	
MOB-USMA	(16h00)	
ASMO-MC O	(16h00)	huis clos
MCA-CSC	(16h00)	huis clos
ESS-CRB	(17h45)	
ASO-USMBA	(16h00)	

Classement :

	Pts	J
1. USM El-Harrach	21	12
--. CS Constantine	21	12
--. MO Béjaïa	21	12
--. USM Alger	21	12
5. ES Sétif	18	12
--. MC Oran	18	12
7. USM Bel-Abbès	17	12
--. CR Belouizdad	17	12
--. MC El-Eulma	17	12
10. JS Kabylie	14	12
--. ASM Oran	14	12
--. RC Arbaâ	14	12
13. JS Saoura	13	12
--. NA Hussein Dey	13	12
--. ASO Chlef	13	12
16. MC Alger	9	12

MOBILIS-LIGUE 2 (13^e JOURNÉE)

5 nouveaux clubs s'invitent à la course au titre de champion d'hiver

La 13^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, sera marquée par l'entrée en lice de cinq nouveaux clubs dans la course au titre symbolique de champion d'hiver.

Une lutte limitée jusque-là au leader, le MC Saïda et ses deux poursuivants directs, la JSM Béjaïa et l'USM Blida, mais qui en se faisant accrocher au cours de la précédente journée ont permis à d'autres clubs, comme l'US Chaouia, le WA Tlemcen, le RC Relizane, l'O. Médéa ainsi que le DRB Tadjen Janet de venir les concurrencer pour le leadership.

A la veille de cette 13^e journée de Mobilis-Ligue 2, le MCS, leader avec 21 points ne dispose en effet que d'une longueur d'avance sur ses quatre premiers poursuivants, et seulement trois sur l'actuel 8e du classement, le WAT.

La lutte pour le titre de champion d'hiver s'annonce donc plus serrée lors de ces trois dernières journées de la phase aller, et il est de plus en plus difficile d'avancer le moins pronostic sur qui sera l'heureux lauréat, car même le fait de jouer à domicile ne semble plus constituer un avantage pour les locaux.

Le MCS a eu confirmation de cette situation, à ses dépens, au cours de la précédente journée en se faisant surprendre par le WAT (1-2) à Saïda même, au moment où la JSM a été accrochée (1-1) au stade de l'Unité Maghrébine par le CRB Ain Fekroun.

L'actuel leader du championnat devra donc obligatoirement l'emporter pour espérer conserver son classement,



et la tâche s'annonce loin d'être facile pour lui, car appelé à se déplacer à Relizane, où le RCR local va probablement l'attendre de pied ferme, car ayant la possibilité de le rejoindre au classement, avec 21 points, en cas de victoire.

LESM Koléa sera également soumis à rude épreuve par l'ASK, au Khroub, tout comme l'US Chaouia par le CA Batna, auteur d'un bon résultat nul à Médéa (0-0) au cours de la précédente journée, et qui voudra probablement rester sur sa lancée pour s'éloigner davantage de la zone rouge.

La mission la plus difficile semble être, cependant, celle de la JSM Béjaïa, car appelée à se déplacer chez le WA Tlemcen, qui n'est autre que le tombeau du leader, au cours de la précédente journée et qui, en bon ancien pensionnaire de Mobilis-Ligue 1 qu'il est, commence à carburer à plein régime en cette fin de la phase aller. De son côté, l'USMM Hadjout, qui reste sur un nul vierge (0-0) à Bousaïda au cours de la 12^e journée, va essayer de confirmer ce sursaut d'orgueil face à l'O. Médéa, qui l'aura la chance de recevoir sur son propre terrain. Dans le bas du tableau, la lutte s'annonce aussi serrée que pour les

équipes du peloton de tête, car là encore, pas moins de six clubs se tiennent pratiquement dans un mouroir de poche. L'AS Khroub (10e) ne dispose en effet que de quatre longueurs d'avance sur l'avant-dernier, avec 12 points, en

Programme**Aujourd'hui à 15h00**

RC Relizane - MC Saïda
AS Khroub - ESM Koléa
CA Batna - USM Chaouia
USMM Hadjout - O. Médéa
USM Blida - DRB Tadjen Janet
CABBOU Arréridj - AB Merouana (16h00)
CRB Ain Fekroun - A. Bousaïda
WA Tlemcen - JSM Béjaïa

Classement :

	Pts	J
1. MC Saïda	21	12
2. USM Blida	20	12
-.- USM Chaouia	20	12
--. DRB Tadjen Janet	20	12
--. JSM Béjaïa	20	12
6. O. Médéa	19	12
7. RC Relizane	18	12
--. WA Tlemcen	18	12
9. CRB Fekroun	16	12
10. AS Khroub	15	12
--. A. Bousaïda	15	12
12. CABBOU Arréridj	14	12
--. CA Batna	14	12
14. ESM Koléa	12	12
15. USM Hadjout	11	12
16. AB Merouana	7	12

PROGRAMME**Championnat d'Algérie amateur (11^e journée)****(GR. CENTRE)****Demain (15h00):**

JSM Chéraga - CRB Dar El-Beïda
JS Hai El-Djabel - WR M'Sila
ES Berrouaghia - NARB Réghaïa
Paradou AC - IB Lakhdaria
JSD Jijel - USM Chéraga
WA Boufarik - MC Mekhadma
IBK El-Khechna - USO Amizour
USFBB Arréridj - RC Kouba

Classement

	Pts	J
1. JSM Chéraga	21	10
2. RC Kouba	20	10
3. Paradou AC	17	10
--. USM Chéraga	17	10
5. JSD Jijel	15	10
--. USFBB Arréridj	15	10
7. CRB Dar El-Beïda	14	10
--. IB Lakhdaria	14	10
9. NARB Réghaïa	13	10
10. WR M'Sila	12	10
--. USO Amizour	12	10
--. MC Mekhadma	12	10
13. WA Boufarik	9	10
--. JS Hai El-Djabel	9	10
15. IBK El-Khechna	8	10
16. ES Berrouaghia	5	10

(GR. EST)**Aujourd'hui (15h00):**

AS Ain M'lila - E Collo
HBC Laïd - NRB Touggourt
JSM Skikda - Hamra Annaba
MO Constantine - ES Guelma
MSP Batna-USMA Beïda (huis clos)
NC Magra - CR Village Moussa
USM Annaba - USM Khenchela
US Biskra - WA Ramdane Djamel

	Pts	J
1)- USM Ain Beida	18	10
-)- Hamra Annaba	18	10
3)- JSM Skikda	17	10
-)- US Biskra	17	10
-)- NC Magra	17	10
6)- MO Constantine	15	10
7)- ES Guelma	14	10
8)- HBC Laïd	13	10
9)- MSP Batna	11	10
-)- E Collo	11	10
-)- NRB Touggourt	11	10
-)- USM Khenchela	11	10
13)- WAR Djamel	10	10
-)- USM Annaba	10	10
-)- CRV Moussa	10	10
16)- AS Ain M'lila	7	10

(GR. OUEST)**Aujourd'hui (15h):**

CC Sig - RCB Oued R'hiou
CRB Sendjas - US Remchi

Demain (15h):

GC Mascara - WA Mostaganem
CRB Ben Badis - OM Arzew
JSM Tiaret - MB Hassasna
ES Araba - SKAF Khémis
ES Mostaganem - SCM Oran
SA Mohammadia - IS Tighennif

	Pts	J
1. ES Mostaganem	21	10
2. SA Mohammadia	17	10
3. OM Arzew	16	10
--. GC Mascara	16	10
5. RCB Oued Rhiou	15	10
- JSM Tiaret	15	10
- CRB Sendjas	15	10
- SCM Oran	15	10
9. MB Hassasna	13	10
- WA Mostaganem	13	10
- US Remchi	13	10
12. IS Tighennif	12	10
13. CRB Ben Badis	10	10
- SKAF Khémis	10	10
15. CC Sig	9	10
16. ES Araba	3	10

APS**PROGRAMME DES RENCONTRES****Championnat d'Algérie inter-régions (10^e journée)****(GR. CENTRE-OUEST)****Aujourd'hui (15h00) :**

IRBAEL H'djar -IR Ouled Naïl
ARB Ghribi -IB Mouzaïa
ORBO-Fodda-USB Tissimsilt
FCB Frenda-CRB Boukadir
CRB Ain Ouessa -Hydra AC
WAB Tissimsilt-ATH Messaoud
ESB Dahmouni-CR Beni Thour
MBH Messaoud-SCA-Defla (11H)

Classement

	Pts	J
1. CR Beni Tour	22	9
2. CRB A.Oussera	21	9
3. SC Aïn Defla	15	9
4. IRBAEL H'djar	14	9
--. CRB Boukadir	14	9
--. AHMH Messaoud	14	9
7. ARB Ghribi	12	9
8. Hydra AC	11	9
--. USB Tissimsilt	11	9
--. ESB Dahmouni	11	9
--. MBH Messaoud	11	9
12. ORB Oued Fodda	10	9
--. IR Ouled Nail	10	9
14. IB Mouzaïa	9	9
15. FCB Frenda	8	9
--. WAB Tissimsilt	8	9

(GR. OUEST)**Aujourd'hui (15h00) :**

SC Mécheria-IRB Magnhia
ASB Magnhia -HB El Bordj
USM Oran-CRB Hennaya
JS Guir Abadla -JS Sig
MB Sidi Chahmi -NRB Béthioua
CRB Bougib -CRB Sfisef
ZSA Témouchent-USB R'mel
JSE Abdelkader -CR Témouchent

Classement

	Pts	J
1. ASB Magnhia	23	9
2. CRB Hennaya	20	9
3. .USM Oran	18	9
4. MB Sidi Chahmi	16	9
5. JSE Abdelkader	15	9
6. SC Mécheria	14	9
7. CR Témouchent	13	9
8. JS Sig	12	9
9. ZSA Témouchent	11	9
10. CRB Bougib	9	9
11. CRB Hennaya	9	9
12. MB R'mel	7	9
13. CRB Bougib	7	9
14. CRB Sfisef	2	9

(GR. CENTRE-EST)**Aujourd'hui (15h00) :**

CA Kourba -US Béni Douala
RC Boumerdès -CRBO Djellal
ES El Ghozlane -AS Bordj Ghdir
IRB Berbouhou -RC Bougaa
FC Bir El-Arch -USM Sétif
MB Rouissat -WA Rouiba

Samedi :

	Pts	J
1. OM Ruisseaux	17	9
2. CRBO Djellal	15	9
3. AS Bordj Ghdir	14	9
--. OM Ruisseaux	14	9
5. CRB Berbouhou	12	9
6. ES El-Ghazlane	12	9
7. FC Bir El-Arch	12	9
8. CRBO Djellal	13	9
9. NRB Achir	12	9
--. CRB Aïn Djasser	12	9
--. CRB Berbouhou	12	9
--. RC Bougaa	12	9
--. FC Bir El-Arch	12	9
13. MB Rouissat	10	9
14. CA Kourba	8	9
--. JS Azazga	8	9
--. JS Azazga	8	9
16. WA Rouiba	6	9

(GR. EST)**Aujourd'hui (16h00) :**

AB Barika -NRB Chréa
IRB El-Hadjar -ASC O-Zouai
MB Constantine -NT Souf
WM Tébessa -ES Bouakal
ESB Besbes -CRB Kais

Samedi :

	Pts	J
1)- IRB El-Hadjar	25	9
2)- US Tébessa	18	9
-)- CRB Kais	18	9
4)- ES Bouakal	17	9
5)- WM Tébessa	16	9
6)- NT Souf	15	9
7)- NRB Chréa	13	9
8)- NRB Chréa	13	9
9)- AB Barika	11	9
-)- IRB Robbah	11	9
11)- ASC O-Zouai	9	9
12)- NRB Chréa	7	9
13)- ESB Besbes	7	9
-)- JS Pont-Blanc	7	9
15)- NRB El-Kala	6	9
-)- MB Constantine	5	9

EVERTON NE VEUT PLUS DE PIENAAR

Elément indiscutable d'Everton pendant plusieurs saisons, Steven Pienaar découvre le début de la saison le statut de remplaçant (seulement trois titularisations cette saison). A 32 ans, le milieu international sud-africain ne semble donc plus entrer dans les plans de son entraîneur. A en croire le quotidien britannique *The People*, il aurait même été placé sur la liste des joueurs à transférer à l'occasion du prochain mercato. Les responsables des Merseysiders ne devraient pas se montrer trop gourmands pour un joueur qui n'a plus qu'un an et demi de contrat.



VAN GAAL : «ON DOIT MARQUER PLUS DE BUTS»

Louis van Gaal (entraîneur de Manchester United, vainqueur à Stoke 2 à 1 en 14e journée du championnat d'Angleterre): «Ce n'est pas notre meilleur match. On a manqué d'agressivité en 1^{re} période et on n'a pas su rester en place sur le terrain. A la pause, je n'étais pas content et je l'ai dit. C'était mieux ensuite, on a eu plus d'occasions. Mais on doit marquer plus de buts. Avec l'entrée de Crouch, ils ont commencé à balancer de longs ballons. Mais je suis content de ce que l'on a montré pour tenir le résultat.»

RUMMENIGGE «Ravi pour Neuer»

Tout le Bayern Munich est derrière son gardien de but champion du monde pour la conquête de la récompense individuelle suprême.

Le président du conseil d'administration du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge, s'est exprimé suite à la nomination de Manuel Neuer, gardien de but du club, dans les trois finalistes pour le Ballon d'Or. «Je suis ravi pour Manuel Neuer, il a été superbe à la Coupe du Monde, en Ligue des Champions et en Bundesliga».

Il a également réagi à l'absence d'Arjen Robben, autre joueur du Bayern, du trio de tête. «C'est une honte que Robben ne soit pas nominé. Vous ne trouvez pas mieux que lui sur la dernière année et demie», a estimé l'ancien attaquant international allemand.

MOURINHO JUSQU'EN 2017 ?

José Mourinho pourrait prochainement rencontrer la direction de Chelsea pour évoquer son avenir et surtout toucher un joli jackpot. En effet selon le *Daily Express*, les Blues envisagent de prolonger le contrat du Special One jusqu'en juin 2017.

Cavani préfère Arsenal à MU

Intéressé par un départ en Premier League depuis un moment, Edinson Cavani aurait émis le souhait de rejoindre Arsenal plutôt que Manchester United l'été prochain.

C'est ce qu'affirme le *Daily Express*, qui précise que le buteur uruguayen, peu heureux de son rôle au PSG depuis la saison dernière, préfère vivre à Londres plutôt que dans le Nord de l'Angleterre.

Pour rappel, l'agent du «Matador» aurait déjà rencontré les dirigeants de plusieurs grands clubs anglais, début d'année 2014, selon la presse britannique. Si Chelsea est déjà servi avec Diego Costa, Arsenal et Manchester United pourraient toujours être intéressés.



GUARDIOLA VEUT S'EN ALLER !

À sa deuxième saison avec le Bayern Munich, Pep Guardiola pourrait partir libre du club allemand après la fin de son contrat. Arrivant à échéance en 2016, l'ancien coach du FC Barcelone serait réclamé pour une éventuelle prolongation avec les Bavaros. Cette idée ne tiendrait pas vraiment la route puisque le président d'honneur du club n'en est pas si sûr selon les informations du *Daily Express*. Selon lui, l'entraîneur espagnol ne compte pas s'inscrire dans la durée avec son actuelle équipe, et ce malgré la volonté de ses dirigeants de le garder.

Chicharito veut du temps de jeu

Prêté au Real Madrid par Manchester United cette saison, Javier Hernandez ne devrait pas évoluer dans l'un de ces deux clubs la saison prochaine. «Chicharito» aspire désormais à être titulaire dans un club peut-être moins ambitieux. «Je ne suis pas certain de ce qui va se passer l'été prochain. Quoiqu'il arrive, j'ai besoin de garanties. J'ai 26 ans, bientôt 27, je dois jouer régulièrement. Qu'importe mon prochain club, je ferai en sorte d'avoir cette assurance», a expliqué la star mexicaine, rapporte le *Daily Mail*.

«Super sub» chez les Red Devils durant quatre saisons (37 buts en 102 matches), l'excellent renard des surfaces a marqué trois buts en six matches, dont une seule titularisation, en Liga espagnole.



■ Vendredi 5 Décembre 2014 - 12 Safar 1436 - N° 801 - Troisième année ■

LAMAMRA**L'Algérie et la France sont passées de la phase de la conception à celle de la réalisation en matière de partenariat**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a souligné mercredi soir à Paris que l'Algérie et la France sont passées de la phase de la conception à celle de la réalisation du partenariat économique et industriel.

«Nous sommes passés de la phase de la conception à la phase de la réalisation du partenariat économique et industriel», a précisé M. Lamamra dans une déclaration à l'APS la veille de l'ouverture des travaux de la deuxième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN).

Il a dans ce contexte, qualifié le CIHN d'instrument de pilotage du partenariat d'exception «que le président de la République Abdelaziz Bouteflika et son homologue français François Hollande ont décidé de bâti entre les deux pays après la visite du président Hollande en Algérie.

Depuis lors, beaucoup de chemin a été parcouru et aujourd'hui nous pouvons considérer que la coopération algéro-française a franchi un saut qualitatif puisque nous sommes passés des relations commerciales à des relations où il y a des unités de production qui sont bâties et il y a des perspectives non seulement de satisfaire les besoins substantiels du marché algérien mais également d'exportation vers des marchés tiers», a ajouté le ministre.

M. Lamara a estimé que «cette coopération se greffe sur des relations humaines et culturelles mais également sur un effort particulier visant à prendre en charge des considérations liées à notre héritage commun qu'il s'agisse de choses bonnes ou moins bonnes dans notre héritage et notre histoire».

Il a cité à titre d'exemple, la question des archives ou la réhabilitation des sites dégradés par les essais d'armes de destructions massives opérés par l'Etat colonial français sur le territoire algérien. «Toutes ces choses-là ont été prises en charge par les groupes de travail qui font rapport au CIHN», a-t-il précisé.

Additionnellement à toutes les sphères de la coopération économique, le ministre a mis en exergue le dialogue politique de grande qualité «qui existe entre l'Algérie et la France. Il se situe à tous les niveaux». «Les deux chefs d'Etat qui échangent directement et par l'intermédiaire de leurs représentants, de leurs Premiers ministres, de leurs ministres des Affaires étrangères comme à des niveaux diplomatiques variés», a-t-il précisé.

Ce dialogue politique couvre les questions d'intérêt commun qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme international ou des efforts déployés pour le règlement des crises internationales ou régionales telles les crises au Mali et au Sahel en général, la crise en Libye ou la question palestinienne ou les problèmes en Irak et en Syrie.

En ce qui concerne le Maghreb, la situation actuelle et les perspectives comme l'intensification souhaitable des efforts des Nations unies en vue de trouver une solution juste et définitive au conflit du Sahara occidental sont autant de thèmes évoqués par les deux parties dans le cadre de leur dialogue.

Lors de cette session, il fut également question de la signature d'accord intergouvernemental mais également de contrats entre partenaires et opérateurs économiques des deux pays. Ceci marquera incontestablement la trame importante dans le partenariat économique entre les deux pays.

Ceci, a indiqué M. Lamamra, «pour dire que le dialogue entre l'Algérie et la France est mutuellement bénéfique. Les deux pays ont beaucoup de choses à se dire et beaucoup de choses à faire ensemble. Ils ne peuvent qu'exploiter au mieux les occasions qui sont ainsi données à l'occasion de cette rencontre à la fin de cette année qui a été faste en rencontres, faste en contrats qui ont été conclus, en accords qui ont été préparés et en questions pendantes qui ont été résolues».

**2^e SESSION HIER À PARIS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS DE HAUT NIVEAU****9 accords signés entre l'Algérie et la France**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Paris avec son homologue français, Manuel Valls. L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des deux délégations, au palais de Matignon peu avant le début des travaux de la deuxième session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français.



Ont assisté aux entretiens, du côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre de l'Habitat et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nadjet-Vallaoud Belkacem, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, et la ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner.

La deuxième session du Comité intergouvernemental de

tiens, coté français, notamment le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, la ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nadjet-Vallaoud Belkacem, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, et la ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner.

haut niveau algéro-français sera sanctionnée par la signature d'accords destinés à renforcer le partenariat algéro-français et les échanges dans plusieurs secteurs à caractère socio-économique.

Lors de sa visite, le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle, rencontrera les responsables de la grande mosquée de Paris et des associations culturelles algériennes, comme il effectuera une réunion de travail avec les membres du MEDEF.

FABIUS**« L'action de l'Algérie au plan international "extrêmement utile" et "positive" »**

L'Algérie a, au plan international, une action «extrêmement utile» et «positive», a relevé hier à Paris, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, exprimant sa «satisfaction» quant au niveau atteint par les relations algéro-françaises.

Je pense que l'action de l'Algérie sur le plan international est extrêmement utile et positive», a souligné M. Fabius dans une déclaration à l'APS peu avant le début de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie française a ajouté que les relations entre les deux pays «sont au plus haut niveau et nous en sommes extrêmement satisfaits», a-t-il dit. M. Fabius a estimé que la visite qu'il effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Paris, était «très attendue» du côté français mais aussi du côté algérien, précisant qu'«elle va permettre d'avancer dans les relations entre les deux pays qui sont excellentes sur tous les

plans». Sur le plan politique, nos approches sont, en général, les mêmes concernant les questions internationales», a-t-il relevé, ajoutant que sur le plan économique les deux pays progressaient «énormément». De son côté, M. Lamamra a indiqué que les relations entre l'Algérie et la France «connaissent une densité et un volume jamais égalés par le passé». «Les promesses sont là et nombreuses. Il nous appartient de travailler à lever tout obstacle (...)", a noté M. Lamamra. «Nous travaillons avec foi et conviction, car nous savons qu'il n'y a pas d'alternative à une relation saine, solide et forte entre les deux pays qui, ensemble, jouent un rôle extrêmement important dans les différentes sphères de la scène internationale», a-t-il souligné.

M. Lamamra a qualifié de «très productif» l'entretien qu'a eu hier matin M. Sellal avec le président François Hollande.

MME LABIDI**« La formation, point transversal »**

La ministre de la Culture, Nadia Labidi Cherabi, a considéré, mercredi à Paris, la formation et l'ingénierie de la formation comme le point transversal en matière de coopération dans le domaine culturel avec le partenaire français.

Le point que nous considérons comme transversal dans le cadre de la coopération culturelle algéro-française, est la formation et l'ingénierie de la formation qui concerne autant le cinéma, le théâtre, les arts plastiques et le patrimoine », a-t-elle déclaré à l'APS à l'issue de son entretien avec la ministre française de la Culture et la Communication, Fleur Pellerin, à la veille de l'ouverture des travaux

a trait notamment à la coopération en matière de fonds, d'échange et de numérisation des documents permettra de faire bénéficier la Bibliothèque nationale de l'expérience de la Bibliothèque nationale française.

Le second accord entre les deux centres nationaux du livre porte sur la coopération dans tous les aspects dont l'expertise, la formation et l'échange. Mme Labidi a souligné à cette occasion, que d'autres questions méritent d'être développées, ajoutant que de vastes chantiers s'ouvrent permettant de donner de l'élan à une coopération qui existe déjà.

APS